

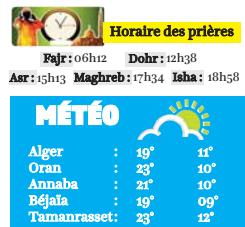
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 3 décembre 2024 / 1^{er} jounada al thania 1446 - N° 3713 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion sur le foncier industriel

P. 24

ALGÉRIE - AFRIQUE

M. Attaf s'entretient à Oran avec le haut représentant de l'UA pour faire taire les armes et président du Mécanisme africain sur le Soudan

P. 24

SOMMET DU PARTENARIAT À NEW DELHI

M. Zitouni appelle à saisir les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie

P. 24

PARLEMENT

Boughali salue le rôle de la Justice algérienne dans la protection des libertés et fustige les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures du pays

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a salué le rôle de la Justice algérienne dans la protection des droits et des libertés et la mise en échec des tentatives d'atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie, fustigeant les velléités d'ingérence du Parlement européen et de certains cercles français dans les affaires intérieures du pays, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Présidant une réunion du Bureau de l'APN, dimanche, M. Boughali a salué "le rôle de la Justice algérienne qui veille à protéger les droits et les libertés", affirmant que "la loi s'appliquera à quiconque s'aviserait de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie". "Les velléités d'ingérence du Parlement européen et de certains cercles politiques et médiatiques français dans les affaires intérieures de l'Algérie ne sont qu'une tentative patente de détourner les regards des véritables violations des droits de l'Homme et du droit international", a soutenu le président de l'APN, tout en s'interrogeant sur "ce qu'il reste de crédit à ces relais concernant la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la magistrature". P. 3



HYDROCARBURES

Gaz : Sonatrach lance une nouvelle étape du projet Boosting du gisement de Hassi R'Mel

P. 6

DROIT CONSTITUTIONNEL

Signature d'une convention-cadre entre la Cour constitutionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur

P. 3

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT EN ITALIE

M^{me} Meddahi visite les stands des artisans algériens

P. 8

SANTÉ

**ACNÉ ADULTE
Toutes les solutions pour retrouver une peau nette**

P. 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS
ESS 0 - 0 MCA
Le Mouloudia n'avance plus**

Par F Yanis P. 21



INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Lancement du "Hackathon InnovPost" d'Algérie Poste

P. 17

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Batna : plus de 10.000 comprimés psychotropes saisis à Barika

P. 2

CONTRÔLE COMMERCIAL

Saisie de 3,56 mds DA de marchandises durant les 10 premiers mois



Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont mené plus de 1,9 million d'interventions durant les dix premiers mois de l'année en cours 2024, donnant lieu à la saisie de marchandises d'une valeur de 3,562 milliards de dinars (mds DA), a indiqué dimanche le ministère.

Selon le bilan du ministère, les activités de contrôle économique et de la répression des fraudes au niveau du marché national et des frontières se sont soldées par 1.982.139 interventions ayant permis de constater 177.321 infractions, et d'établir 168.760 de procès-verbaux de poursuite judiciaire et 11.146 propositions de fermetures administratives.

ENERGIE

Ain Defla : 771 foyers raccordés au réseau de gaz naturel en novembre

Au total, 771 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel en novembre dernier à travers plusieurs localités de la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris lundi, de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Les autorités locales ont procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel dans les localités de de Feghailia-Chlef au chef-lieu de wilaya, Lounada-est à Bourached et au village de Hemou Ben Aziza dans la commune d'Aïn Lechiakh, a précisé le responsable du service communication, Brahim Nasri.

Pour le raccordement de Feghailia-Chlef, réseau de 24 km réalisé pour alimenter les habitants de cette localité en gaz naturelle a coûté une enveloppe de plus de 55 millions DA. Les travaux de raccordement des deux localités de Lounada-ouest et Koudiet Zeboudj, relevant de la commune de Bourached qui ont concerné près de 900 foyers, sont toujours en cours et seront livrés prochainement, selon la même source.

En outre, 38 foyers ont bénéficié d'un raccordement au réseau de gaz naturel dans la localité de Hemou Ben Aziza, relevant de la commune de Ain Lechiakh (76 km à l'est de la wilaya), durant la même période.

A noter, le nombre des abonnés à la direction de distribution d'électricité et du gaz Aïn Defla est de 130.627 actuellement, contre 43.569 abonnés en 2010.

Le linéaire de réseau de raccordement au gaz naturel dans cette wilaya est passé de 851 km en 2010 à 2510 en 2024, a noté le même responsable.

UNIVERSITÉ

Naâma : l'importance des applications d'intelligence artificielle dans la promotion de la langue arabe soulignée

Le président du Haut Conseil de la langue arabe, Saleh Belaid, a mis en exergue, lundi à Naâma, l'importance de recourir aux technologies modernes et aux applications d'intelligence artificielle pour la diffusion et la promotion de la langue arabe. Dans son intervention, lors d'un colloque national intitulé "Le rôle des institutions spécialisées dans l'essor de la langue arabe", le professeur Belaid a souligné que l'ancre de la dimension civilisationnelle de la langue arabe et la mise en valeur de ses trésors nécessitent des efforts concertés. Il a insisté sur le soutien des linguistes et des spécialistes en informatique pour développer des logiciels, des plateformes éducatives spécialisées, des systèmes d'apprentissage virtuels, des applications de traduction automatique, pour généraliser leur utilisation dans la création d'encyclopédies, de dictionnaires, ainsi que dans l'enseignement et la formation.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

2 morts et 178 blessés en 24 heures (Protection civile)



Deux (2) personnes sont décédées et 178 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique lundi un communiqué de la Protection civile.

Les accidents mortels ont été enregistrés dans la wilaya de Bejaia. Il s'agit d'une collision entre deux camions sur la RN 09, dans la daïra de Tichy, faisant un mort, et du renversement d'une motocyclette, au niveau de la commune de Bejaia, faisant un mort et un blessé, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Tébessa sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 3 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffage à l'intérieur de leur domicile, ajoute le communiqué.

146 morts et plus de 5733 blessés en novembre dernier (Protection civile)

Cent quarante-six (146) personnes ont trouvé la mort et 5.733 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus dans différentes régions du pays au cours du mois de novembre dernier, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le lieutenant Abdat Youcef, a précisé que la Protection civile avait effectué, en novembre dernier, 91.015 interventions à travers tout le territoire national, dont 4.970 interventions concernant des accidents de la route ayant fait 146 décès et 5.733 blessés.

Par ailleurs, M. Abdat a fait état de 13 personnes décedées par asphyxie au monoxyde de carbone, soulignant que les éléments de la Protection civile sont intervenus en vue de secourir 145 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux de leurs domiciles, à travers plusieurs vilayats du pays.

Aussi, les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1.504 incendies urbains et industriels, et de 109 incendies ayant touché le couvert végétal, conclut la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

2 morts et 102 blessés le week-end dernier (Sûreté nationale)

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 102 autres ont été blessées dans 81 accidents de la route survenus, les 29 et le 30 novembre, en zones urbaines, a indiqué lundi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données des mêmes services.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) rétire, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Batna : plus de 10.000 comprimés psychotropes saisis à Barika

Des éléments de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de Barika, relevant de la Sûreté de wilaya de Batna, ont saisi 10.650 comprimés psychotropes et neutralisé une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogues, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

L'opération a eu lieu après la surveillance des activités de cette bande criminelle, dont les membres s'apprêtaient à commercialiser une importante quantité de substances psychotropes, a souligné cette source, ajoutant que l'enquête des services de sécurité a abouti à la détermination du lieu où les trafiquants entreposaient la drogue.

Trois (3) suspects âgés de 23 à 35 ans ont été appréhendés peu de temps après avec, en leur possession, 10.650 comprimés psychotropes et une somme de 263.000 dinars, a indiqué la même source.

Les individus arrêtés, tous trois repris de justice, ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, a-t-on conclu à la Sûreté de wilaya.

M'sila : arrestation d'une bande de cambrioleurs ayant dérobé des bijoux d'une valeur de 2 millions de dinars dans un domicile (sûreté)

Les éléments de la brigade de lutte contre la grande criminalité, relevant de la sûreté de wilaya de M'sila, ont arrêté sept (07) individus faisant partie d'une bande de cambrioleurs impliqués dans le vol, dans un domicile, de bijoux en or d'une valeur de 2 millions de dinars, a-t-on indiqué, lundi, à la cellule de communication de ce corps constitué.

Les services de police sont intervenus après avoir reçu une plainte de la victime du vol signalant l'effraction de son domicile et la disparition de bijoux en or d'une valeur de 2 millions de dinars et d'une somme d'argent de 50.000 dinars, selon la même source. L'enquête aussitôt diligentée a rapidement abouti à l'identification puis à l'arrestation des deux principaux suspects, avant que le reste de la bande ne soit à son tour appréhendé et qu'une partie des bijoux volés ne soit récupérée, a-t-on ajouté.

À l'issue des procédures d'enquête, les individus interpellés ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes pour, notamment, "constitution d'une association de malfaiteurs, vols multiples, achat et recel d'objets volés et tentative d'induire les enquêteurs en erreur".

MILA

70 participants au stage régional de formation des cadres des cellules d'écoute à la prise en charge des toxicomanes

Un stage régional de formation des cadres des cellules d'écoute et de prévention à la prise en charge des toxicomanes s'est ouvert dimanche au siège de la wilaya de Mila avec la participation de 70 spécialistes en psychologie sociale.

Les participants issus de 16 wilayas de l'Est du pays suivront durant ce stage de trois jours une formation aux méthodes de prise en charge et de réinsertion sociale des toxicomanes, a indiqué dans son allocution à l'occasion le directeur par intérim de la jeunesse et des sports de Mila, Riad Sebti.

La rencontre est une opportunité pour l'échange des expériences entre les participants qui ont eu à suivre des cas d'addiction aux drogues, selon le même cadre. De son côté, le directeur du Centre de prévention et de lutte anti-drogue de Bouchaoui (Alger), Abdelkrim Abidat, a affirmé l'importance de la formation des psychologues et socio-psychologues qui ont la responsabilité d'accompagner et assister les toxicomanes pour les aider à s'affranchir de leur addiction.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion sur le foncier industriel

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au Palais d'El Mouradia, une réunion sur le foncier industriel.

Ont assisté à la réunion, le Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, le ministre des Finances, M. Laaziz Faid, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion



de l'investissement (AAPI), M. Conseil du renouveau économique Omar Rekkache, et le président du algérien (CREA), M. Kamel Moula.

DROIT CONSTITUTIONNEL

Signature d'une convention-cadre entre la Cour constitutionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur

Une convention-cadre a été signée, lundi, entre la Cour constitutionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à renforcer la coopération en matière de recherche dans le domaine du droit constitutionnel.

La convention a été signée au siège de la Cour par le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj et le ministre de l'Enseignement supérieur

et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, en présence de responsables d'organismes constitutionnels et de cadres des deux parties signataires.

Les deux parties entendent par cette convention, promouvoir les relations entre la Cour constitutionnelle et les différents établissements universitaires, les centres de recherches universitaires ainsi que les experts.

Il s'agit également d'encourager et de développer

les recherches collectives et individuelles dans le domaine du droit constitutionnel. Les principaux domaines de coopération bilatérale portent sur le droit et la jurisprudence constitutionnelles, l'Etat de droit, et la protection des droits de l'homme, a-t-on indiqué. M. Belhadj a précisé que la Cour constitutionnelle offre, à travers cette convention, "des opportunités de développer les capacités d'analyse appliquée des étudiants,

chercheurs et enseignants, notamment les visites, les rencontres scientifiques et les échanges avec les membres et cadres de la Cour constitutionnelle".

L'Université algérienne, en tant que vivier de compétences qualifiées, contribuera à travers cette convention, au "développement de la recherche scientifique dans le domaine du droit et de la jurisprudence constitutionnelles", a-t-il ajouté.

ALGÉRIE - AFRIQUE

Oran: Reprise des travaux du 11ème Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

Les travaux du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique ont repris, lundi à Oran, pour leur deuxième et dernière journée, par la tenue d'une session à huis clos.

Cette session porte sur le thème de la coordination entre le Conseil de paix et de sécurité africain et les Etats africains membres du Conseil de sécurité des Nations Unies (groupe A3+) en vue de la mise en œuvre de l'agenda africain au sein des deux conseils.

Une synthèse de la réunion ministérielle des Etats africains membres du Conseil de sécurité des Nations Unies (groupe A3+) sera également présentée, ainsi qu'une intervention sur le mécanisme de coordination

entre le Conseil de paix et de sécurité africain et les membres africains du Conseil de sécurité des Nations Unies.

De plus, un guide sur les mécanismes d'interaction entre ces deux entités, connu sous le nom de "Processus d'Oran", sera exposé.

Lors de la première journée du Processus d'Oran 2024, deux sessions à huis clos ont été consacrées aux thèmes suivants : "Renforcer les capacités intégrées de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique" et "Mise en œuvre du Pacte pour l'avenir : Focus sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies et actualisation de la mise en œuvre de la résolution 2719 (2023) du Conseil de sécurité des Nations Unies".

Cette conférence enregistre la par-

icipation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, ainsi que de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargée des Affaires africaines, Selma Bekhta Mansouri. Sont également présents les membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, les membres africains actuels, nouveaux et sortants du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que la République coopérative du Guyana, représentant l'Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre de l'A3+.

La Commission de l'Union africaine, les Nations Unies, les amis de la conférence et ses partenaires y participent également.

PARLEMENT

Boughali salue le rôle de la Justice algérienne dans la protection des libertés et fustige les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures du pays

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a salué le rôle de la Justice algérienne dans la protection des droits et des libertés et la mise en échec des tentatives d'atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie, fustigeant les velléités d'ingérence du Parlement européen et de certains cercles français dans les affaires intérieures du pays, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Président d'une réunion du Bureau de l'APN, dimanche, M. Boughali a salué "le rôle de la Justice algérienne qui veille à protéger les droits et les libertés", affirmant que "la loi s'appliquera à quiconque s'aviserait de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie".

"Les velléités d'ingérence du Parlement

européen et de certains cercles politiques et médiatiques français dans les affaires intérieures de l'Algérie ne sont qu'une tentative patente de détourner les regards des véritables violations des droits de l'Homme et du droit international", a soutenu le président de l'APN, tout en s'interrogeant sur "ce qu'il reste de crédit à ces relais concernant la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la magistrature".

M. Boughali a, par ailleurs, adressé, au nom du Bureau de l'APN, "ses vœux à Monseigneur le Premier ministre, ainsi qu'à Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe gouvernementale, pour la confiance placée en eux par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", réaffirmant "l'engagement de l'Assemblée populaire natio-

nale, dans le cadre de ses compétences constitutionnelles, à conforter la pratique démocratique et à renforcer la synergie entre les institutions constitutionnelles de l'Etat, tout en veillant à la qualité des législations et au respect de la complémentarité interinstitutionnelle au service de l'édition d'une Algérie forte".

A l'occasion du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA),

M. Boughali a exprimé "sa reconnaissance aux agriculteurs algériens pour leurs efforts au service de la patrie et pour assurer la sécurité alimentaire".

"L'Assemblée populaire nationale soutient les décisions de Monsieur le président de la République visant à développer le sec-

ALGÉRIE - MONDE ARABE

M. Arkab reçoit une délégation de la Société arabe "DHAMAN"

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche, une délégation de la Société arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation (DHAMAN), conduite par le directeur général, Rashed Ahmad Al-Haroun, avec lequel il a examiné les moyens de renforcement de la coopération entre les deux parties, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre de la participation des responsables de la Société, basée au Koweït, à la réunion de l'Union des assureurs et réassureurs de risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'OIC (Aman), qui se tiendra du 1er au 3 décembre à Alger.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué "les moyens de renforcer la coopération commune et de promouvoir les investissements en Algérie, outre le développement de la coopération régionale".

Les deux parties ont également évoqué le rôle de l'assurance-crédit dans le soutien aux échanges commerciaux, aux exportations et à la réalisation de l'investissement, selon la même source.

Les discussions ont porté sur le soutien aux investissements dans les projets en cours et futurs d'intérêt commun, notamment à travers le partage de connaissances et d'expériences, le renforcement des partenariats et l'exploration de nouvelles opportunités pour le développement de la gestion des risques et des services d'assurance dans la région, en mettant l'accent sur les grands projets structurants dans les secteurs de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables, ainsi que les projets de dessalement de l'eau de mer.

A cette occasion, le ministre a présenté un exposé exhaustif sur les principaux axes du programme de développement du secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables en Algérie, soulignant les nouveaux cadres réglementaires régissant les activités du secteur.

M. Arkab a également énuméré les avantages et les incitations de la nouvelle loi sur l'investissement, offrant une série de garanties et de mesures à même de renforcer la confiance des investisseurs, et d'améliorer l'attractivité de l'Algérie en tant que destination compétitive pour les investissements. Il a affirmé que cette loi "réflète la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer le développement national et encourager l'entrepreneuriat et les investissements contribuant à la création de la richesse et l'emploi, tout en mettant l'accent sur la valorisation des ressources naturelles de l'Algérie dans les domaines des hydrocarbures, des mines et des énergies renouvelables", selon la même source.

La Société "DHAMAN" a été fondée en 1974 en vertu d'un accord multilatéral entre plusieurs pays arabes.

La Société vise à offrir des services de garantie contre les risques commerciaux et non commerciaux pour les investissements interarabes, à sensibiliser aux questions d'investissement et d'exportation, à promouvoir l'industrie de la garantie et à fournir des services contribuant à améliorer le climat d'investissement et d'affaires dans la région arabe.

teur agricole, à encourager la production et à associer les agriculteurs à la gestion du secteur", a souligné M. Boughali, à cet égard, ajoutant que la chambre basse du Parlement "veille à apporter son concours à cette démarche au mieux des intérêts du pays".

Evoquant la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le président de l'APN a dénoncé "la barbarie du terrorisme sioniste", saluant "le rôle agissant de la diplomatie algérienne en faveur de la cause palestinienne dans les forums internationaux" ainsi que "sa position ferme envers les tentatives de contourner les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour légitimer l'occupation des territoires sahraouis".

APS

AGRICULTURE**Installation d'une commission intersectorielle entre les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie pour le suivi de la réalisation des silos de stockage des céréales**

Une commission intersectorielle entre les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a été installée, dimanche, pour le suivi de l'avancement du projet de réalisation des 16 silos métalliques de stockage de céréales, confié à l'entreprise publique "Batimetal", a indiqué un communiqué conjoint des deux ministères.

L'installation de cette commission a eu lieu lors d'une réunion de coordination entre le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrreb et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national visant à augmenter les capacités de production.

La réunion a été consacrée à l'étude du dossier de préparation des travaux des seize (16) silos métalliques confiés à l'entreprise Batimetal spécialisée dans la construction des charpentes métalliques, a précisé la même source. Lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence des responsables des organismes concernés par la réalisation de ces structures, il a été rappelé la stratégie du Gouvernement relative à la production des céréales dans le cadre d'un programme spécial pour le renforcement des capacités de stockage à l'échelle nationale. Ledit programme comprend la réalisation de 350 centres de stockage de proximité, 30 silos stratégiques et 16 silos métalliques, selon le communiqué des deux ministères. Dans ce contexte, les deux ministres ont souligné la nécessité d'accélérer le parachèvement de ces projets "avant le début de la prochaine saison moisson-battage".

De son côté, l'entreprise Batimetal s'est engagée à livrer les 16 structures d'ici fin juin 2025. Une commission technique conjointe a été mise en place pour suivre la réalisation de ces projets dans les délais impartis, ajoute la même source. Les deux parties ont convenu de la coordination entre les deux secteurs pour des projets communs, concernant notamment l'opération de collecte des peaux de bétail et la production des engrangements destinés à l'agriculture, conclut le communiqué.

MÉDIAS**Le ministre de la Communication préside la cérémonie de célébration du 63^e anniversaire de la création de l'APS**

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présidé, dimanche à Alger, une cérémonie organisée par l'Agence Algérie presse service (APS) à l'occasion du 63^e anniversaire de sa création, marquée par le lancement d'un service d'information en langue russe, dans le cadre de la concrétisation de sa stratégie d'élargissement de ses services et de contribution à faire entendre la voix de l'Algérie à l'international.

"Soixante-trois années de parcours reflètent clairement les étapes franchies par cette agence pionnière, qui a porté l'étendard des valeurs du peuple algérien durant la Révolution de libération.

Partie de moyens traditionnels, elle rivalise aujourd'hui, à juste titre, avec les grandes agences de presse internationales", a déclaré le ministre de la Communication, lors de cette cérémonie en présence du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, M. Kamel Sidi Said, ainsi que des directeurs d'établissements médiatiques nationaux et de cadres de la tutelle.

Après avoir mis l'accent sur "l'importance pour l'Agence d'intégrer tous les espaces institutionnels et médiatiques afin de maîtriser les technologies, acquérir des compétences en intelligence artificielle et autres technologies, tout en renforçant la formation pour relever les défis", le ministre a souligné que l'APS "allie modernité dans l'utilisation des technologies et authenticité dans le contenu au service des intérêts suprêmes de la nation".

De son côté, M. Sidi Said a exprimé "sa fierté de voir l'APS atteindre un niveau comparable à celui des grandes agences de presse régionales, en diffusant désormais son contenu dans 6 langues".

Il a salué les efforts déployés à cet effet au cours des cinq dernières années.

Il a souligné que "la visite des différents services de l'agence à cette occasion a permis de mesurer les acquis et

COLLECTIVITÉS LOCALES**M. Merad préside l'installation du nouveau wali d'Oran...**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a présidé, dimanche soir à Oran, la cérémonie d'installation de M. Samir Chibani en tant que nouveau wali d'Oran, en remplacement de M. Saïd Sayoud, nommé ministre des Transports.

Dans son discours à cette occasion, le ministre a souligné que "la wilaya d'Oran est l'une des régions qui a accompli des progrès significatifs en matière de développement et qui revêt une importance croissante en tant que deuxième capitale du pays".

Après avoir salué les efforts déployés par l'ancien wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, M. Merad a mis en avant l'expérience de M. Samir Chibani, qui "dispose des compétences nécessaires pour poursuivre et renforcer ces efforts afin de faire d'Oran une métropole de premier plan".

Le ministre a également évoqué les nombreux projets structurants dont a bénéficié Oran, soulignant leur rôle clé dans l'élevation de son statut à celui des grandes villes.

Abordant les richesses économiques et touristiques de la



wilaya, il a insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière aux citoyens et de travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie.

M. Merad a affirmé que tous les moyens seront mobili

lisés pour répondre aux préoccupations des citoyens en matière de logement, de routes, d'aménagement urbain et de scolarisation, tout en veillant à améliorer la qualité des services publics pour

répondre aux attentes. Il a également insisté sur l'importance d'établir une collaboration étroite avec les différents acteurs de la société civile, qui jouent un rôle crucial dans le processus de développement local, ainsi que sur l'exploitation des atouts de la wilaya, en facilitant l'investissement dans le cadre de la politique nationale de diversification économique".

De son côté, le nouveau wali d'Oran, M. Samir Chibani, a exprimé sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en lui et s'est engagé à travailler pour atteindre les objectifs de développement fixés pour une wilaya riche de son histoire et de ses potentialités économiques, touristiques et culturelles, tout en répondant aux attentes de ses citoyens.

... ainsi du nouveau wali de Sidi Bel Abbès

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a présidé, dimanche soir, la cérémonie d'installation de Kamel Hadji en tant que wali de Sidi Bel Abbès, en remplacement de Samir Chibani, muté au même poste dans la wilaya d'Oran.

Dans son allocution, M. Merad a rappelé que cette installation s'inscrit dans le cadre du mouvement opéré par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, suite à la nomination de l'ancien wali d'Oran au poste de ministre des Transports.

Le ministre a insisté sur l'importance d'informer les citoyens des efforts déployés par les autorités publiques en matière de développement ainsi que des acquis de la wilaya, notamment le projet en cours visant à approvisionner Sidi Bel Abbès en eau potable à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de "Cap blanc", dans la wilaya d'Oran. M. Merad a

également souligné: "le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, attache une grande importance à la place du citoyen et à la prise en charge de ses préoccupations, comme il l'a réaffirmé lors du dernier Conseil des ministres".

Il a, par ailleurs, mis en avant les atouts prometteurs de la wilaya de Sidi Bel Abbès, particulièrement dans les domaines de l'industrie et de l'agriculture, dans le cadre de la loi sur l'investissement et des nouveaux mécanismes instaurés par le Président de la République, tels que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, ainsi que les agences dédiées au développement du tourisme et de l'urbanisme.

Le ministre a, d'autre part, félicité l'université Djilali Liabes pour "la place prestigieuse qu'elle a obtenue en tant que meilleure université au Maghreb et en Afrique dans le classement mondial de Shanghai (Chine), grâce à son ouverture sur son environnement en accord avec les

spécificités de la wilaya". Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a également rappelé que "les walis sont tenus d'atteindre les objectifs de développement", ajoutant: "un wali doit avoir une connaissance complète des potentialités de sa wilaya, de ses forces et de ses faiblesses, afin de concevoir une stratégie définissant les objectifs et les voies de développement, tout en impliquant tous les acteurs locaux, en coordonnant avec les autorités centrales et en levant les obstacles entravant le processus de développement, qui doit être ressenti par les citoyens".

Les walis d'Oran, Samir Chibani, et de Sidi Bel Abbès, Kamel Hadji, ont exprimé leur profonde gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en eux.

Ils se sont engagés à œuvrer pour atteindre les objectifs de développement escomptés et à placer le citoyen au cœur de leurs priorités.

les avancées réalisées depuis sa création en 1961 grâce aux générations successives".

Après avoir adressé ses félicitations à l'ensemble du personnel de l'agence pour cet anniversaire,

M. Sidi Said a affirmé que la question des bureaux de l'agence à l'étranger "sera réglée dans les plus brefs délais".

Il a loué à cet égard "le rôle de l'APS dans la défense contre toutes les attaques ciblant le pays et son adaptation constante à la modernisation pour répondre aux ambitions de l'Algérie".

Pour sa part, le directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd a indiqué que cette célébration était "l'occasion de rappeler une étape importante de la mémoire nationale, car l'agence a vu le jour en pleine Révolution de libération nationale, dont l'Algérie célèbre cette année le 70 anniversaire du déclenchement". "Le 63^e anniversaire survient alors que l'agence franchit des pas géants dans tous ses domaines de compétence, alignant son action sur les intérêts suprêmes du pays", a déclaré M. Gaïd, rappelant "plusieurs réalisations accomplies, notamment son déploiement accru à l'international et la transformation majeure qu'elle a connue sur les plans technique et technologique".

Le directeur général de l'APS a également rappelé "les sacrifices des martyrs de la profession pour la patrie, ainsi que les efforts de tous ceux qui ont été admis à la retraite, après des années de travail acharné et professionnel".

Un service en langue russe pour renforcer l'écho de l'Algérie

Lors de la cérémonie de lancement du nouveau service en langue russe, M. Gaïd a expliqué que "cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'écho et du message de l'Algérie aux niveaux régional et international, ajoutant que cette démarche est conforme aux normes appliquées par les agences de presse mondiales".

L'APS, qui diffuse désormais ses contenus d'actualités sur son site électronique dans les langues étrangères les plus utilisées dans le monde, "prévoit de lancer prochainement un service en langue chinoise", a fait savoir le directeur général de l'APS qui a ajouté que le lancement des services d'information en différentes langues "permettra certainement de contrer les fake-news propagées par certaines entités médiatiques hostiles à l'Algérie".

Concernant les différents services de rédaction de l'APS, M. Gaïd a souligné l'harmonie et la coordination totales entre eux, pour garantir un service d'information de qualité, caractérisé par "la crédibilité et l'instantanéité", relevant, à cet égard, que l'agence "continue de développer ses services de rédaction dédiés à la veille médiatique".

M. Gaïd a également révélé "un projet d'élargissement du système de veille de l'Agence relativement à la diffusion télévisée, par l'augmentation de la capacité de stockage des données pour la diffusion télévisée internationale".

Il a souligné que le renouvellement de toutes les infrastructures des services techniques de l'Agence "constitue une priorité à l'heure actuelle, notamment pour garantir la cybersécurité", relevant que l'APS "représente l'un des aspects de la souveraineté numérique de l'Algérie et que des efforts considérables ont été déployés à cet égard".

Le DG de l'APS a passé en revue les caractéristiques de la nouvelle plateforme numérique de diffusion multimédia de l'Agence, qui sera lancée au début de l'année 2025 dans le cadre de "la transformation de l'APS en une agence d'information globale".

Lors de cette cérémonie, plusieurs journalistes et employés de l'Agence admis à la retraite ont été honorés.

Par ailleurs, une cérémonie similaire a été organisée à travers l'ensemble des directions régionales de l'Agence, avec plusieurs conférences sur l'histoire de l'Agence et des distinctions de retraités.

OUM EL BOUAGHI

Un projet portant sur le fonçage et l'équipement de 14 puits artésiens bientôt livré

Un projet portant sur le fonçage et l'équipement de 14 puits artésiens, destinés à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, sera "bientôt" livré, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des Ressources en eau.

Le chef de service au sein de cette direction, Hicham Maâmeri, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ces puits sont situés dans les communes de Fkirina, d'El Amira, d'Ouled Gacem, d'Aïn Zitoun, d'Ouled Hamla, de Ksar Shahi, d'Aïn M'lila, de Sigus, de Souk Naamane, d'Aïn Fakroun et d'Oued Nini.

Le responsable a ajouté qu'un financement de 250 millions de dinars a été alloué à ce projet, qui comprend, entre autres, la mise en place de pompes, de colonnes montantes et de réservoirs. Ces puits artésiens



dont la profondeur varie entre 200 et 400 mètres, "remplaceront les anciens puits devenus inutilisables en raison du faible niveau d'eau", a-t-il indiqué.

M. Maâmeri a également ajouté, dans ce contexte, qu'au cours de l'année 2025, la réalisation d'un autre puits de remplacement sera lancée pour alimenter en eau potable les habitants du village de Sansa, dans la commune d'Aïn Babouche, outre l'acquisition de pompes, de transformateurs et d'équipements électriques pour plusieurs autres puits dans la région.

KHENCHELA

Mise en service en 2025 d'une piscine de proximité à El Mehmel

Une piscine de proximité sera mise en service dans la commune d'El Mehmel (wilaya de Khencela), "au cours du premier semestre 2025", a-t-on appris lundi auprès du directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), El Yazid Zouaoui.

Le taux d'avancement des travaux de ce projet atteint actuellement 60 % et les travaux restant devront être achevés dans un délai de six mois en prévision de sa mise en service au plus tard durant le mois de mai 2025 et son exploitation par les associations de jeunes et sportives l'été prochain, a précisé à l'APS M.

Zouaoui. Le même responsable a indiqué avoir inspecté dernièrement le chantier de ce projet et donné des instructions à l'entreprise de réalisation pour renforcer le chantier en main d'œuvre et recourir au système de travail par équipes afin de réceptionner ce projet lancé en novembre 2023 dans les délais contractuels de 18 mois.

Selon la même source, ce projet retenu au programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales mobilise une enveloppe financière de 150 millions DA. Après la réception de ce projet, la wilaya de Khencela

comptera cinq piscines dans les communes de N'sigha, El Hamma, Babar, Kaïs et El Mehmel en attendant le lancement du projet de la piscine de la commune de Lembara dont le gel a été levé et l'étude technique lancée dernièrement, a ajouté le directeur de la jeunesse et des sports.

À terme, cette structure offrira aux jeunes d'El Mehmel et d'Ouled Rechache, notamment durant l'été, un espace de loisirs et de détente et devra contribuer au développement de la nation dans la wilaya, a affirmé M. Zouaoui.

BOUMERDES

Mise en service d'un départ électrique à Naciria

Un départ électrique de 30 KV, à partir d'un transformateur électrique mobile de 30/60 KV, a été mis en service lundi à Naciria, Est de Boumerdes, au titre des efforts d'amélioration de l'alimentation électrique assurée aux habitants de la région, a-t-on appris de la direction locale de la Sonelgaz.

Inauguré par le wali Fouzia Naâma, ce projet profitera

aux habitants de la commune de Naciria, au même titre qu'à ceux des régions avoisinantes et des villages et bourgs de cette localité, a indiqué à l'APS, le directeur local du secteur, Said Mansour.

Au titre de ce projet, un réseau électrique souterrain de moyenne tension d'1,6 km de long a été réalisé pour une enveloppe globale de plus de

14 millions DA, a-t-il souligné.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement (2024) du Groupe Sonelgaz, visant le renforcement du réseau de distribution et l'amélioration des services d'approvisionnement en électricité à travers la wilaya, tout en mettant un terme aux pannes et aux per-

turbations enregistrées sur le réseau.

A noter que le réseau électrique de moyenne et basse tension, de la wilaya, s'étend sur 6.736 km.

Il est alimenté à partir de sept (7) principaux centres transformateurs et trois (3) stations mobiles d'une capacité globale pouvant atteindre 580 MV-A, selon la même source.

ORAN

Plantation de 164 hectares supplémentaires d'oliviers

La filière oléicole connaît, d'année en année, une expansion constante dans la wilaya d'Oran, enregistrant cette saison (2023-2024) la plantation d'une nouvelle superficie de 164 hectares, a-t-on appris auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA).

L'expansion des superficies consacrées à cette essence fruitière rustique a été rendue possible grâce au soutien de l'Etat pour le développement de la filière et au respect par les agriculteurs des itinéraires techniques, a indiqué, à l'APS, le chef du bureau de l'arboriculture fruitière et de la viticulture à la DSA, Abdelkader Bendjenna.

Ce produit agricole suscite un grand intérêt de la part des agriculteurs de la région, notamment dans les zones de Boutleli et Oued Tlelat, car l'olivier est une espèce robuste, résistante à la sécheresse et offrant des rendements élevés, a-t-il souligné.

La filière oléicole occupe, d'ailleurs, la première place en termes de production comparativement à d'autres essences fruitières, notamment les agrumes, a précisé M. Bendjenna.

À ce jour, une superficie de 4.577 hectares a été récoltée, avec un rendement

à 8.973 hectares dans la wilaya.

Pour la saison 2024-2025, la direction des Services agricoles prévoit une production de 59.400 quintaux d'olives.

À titre de comparaison, le volume de production engrangé l'année précédente (2022-2023) avait atteint 134.000 quintaux, avec un rendement de 18 quintaux par hectare, dépassant les prévisions initiales qui tablaient sur 129.000 quintaux.

MILA

Réalisation de travaux sylvicoles sur 400 hectares de forêts

Des travaux sylvicoles ont été réalisés sur une superficie de 400 hectares de forêts au titre des programmes des deux années 2023 et 2024 par les services de la conservation des forêts de la wilaya de Mila, a indiqué lundi son responsable, Larbi Khechamli. La surface globale programmée pour ces deux années est estimée à 1.000 hectares répartis sur plusieurs communes, a précisé le conservateur des forêts en précisant que sur les 400 hectares ciblés par ces travaux, 350

hectares figurent au programme 2023 et 5 hectares au programme de l'année en cours. Les travaux se poursuivent sur les superficies ciblées afin de nettoyer le couvert végétal et de protéger le patrimoine forestier contre les diverses menaces, notamment les incendies par la taille des arbres, le désherbage et la coupe des arbres morts ou infestés par les champignons, a précisé le même responsable qui a souligné que ces travaux facilitent les interventions de lutte contre les feux de forêt.

CONSTANTINE

Près de 1700 dossiers de crédits R'fig validés pour les céréaliculteurs

Un total de 1.692 céréaliculteurs de la wilaya de Constantine, a bénéficié au titre de la nouvelle saison agricole (2024-2025) de financement dans le cadre du crédit R'fig par la banque de l'agriculture et de développement rural (BADR), a-t-on appris lundi auprès du directeur du groupe régional d'exploitation de cet établissement financier, Salim Zeddam.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que l'enveloppe financière consommée dans ce cadre, depuis le début du mois de septembre dernier, date du lancement de la saison agricole, a atteint jusqu'à présent 2,383 milliards DA. Les dossiers déposés par les agriculteurs désireux bénéficiar d'un financement dans le cadre de la filière céréales, a-t-il noté, ont été étudiés et validés par un comité spécialisé dans l'octroi du soutien financier afin de leur permettre l'achat des engrains et des pesticides et tout ce qui concerne cette filière agricole.

Le nombre d'agriculteurs bénéficiaires de ce type de crédits a connu une hausse "légère" par rapport à la saison agricole précédente (1.613 dossiers), précisant que cette augmentation, est due à l'organisation des campagnes de sensibilisation et des sorties sur le terrain organisées par le groupe régional relevant de la BADR, en étroite collaboration avec la direction des services agricoles (DSA) et la chambre de l'agriculture (CA), entre autres, dans le but de se rapprocher des agriculteurs adhérent à cette filière.

A Constantine, la superficie agricole dédiée cette année, à la filière céréalière est estimée à 91.546 hectares, dont la majorité est concentrée, notamment dans les zones Sud-Est, Nord et Nord-Ouest de la wilaya à l'instar des communes d'Aïn Abid, de Zighoud Youcef et de Beni H'midene, selon la direction des services agricoles (DSA).

Pour rappel, la production céréalière collectée au titre de la saison dernière 2023-2024 à travers 15 points de stockage relevant de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), est évaluée à 1,5 million de quintaux de blé dur, tendre et d'orge.

KHENCHELA

90 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à la commune de N'sigha

Pas moins de 90 foyers des deux localités d'Ouled Bousseka et Ouled R'ghis, situées, dans la commune de N'sigha (wilaya de Khencela), ont été raccordés dimanche au réseau de distribution de gaz naturel.

Présidée par le wali de Khencela, Salim Harizi, cette opération de raccordement s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la wilaya de Khencela, selon les explications techniques données par le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Abdelkrim Bounoughaz.

A Ouled Bousseka, 65 foyers ont été raccordés à la faveur de la réalisation dans un délai de 12 mois d'un réseau de 23 km de canalisation pour une enveloppe financière de 41 millions DA, a précisé le même cadre ajoutant que le raccordement des 25 autres foyers à Ouled R'ghis a nécessité un réseau de plus de 6 km installé pour un coût de 30 millions DA.

Les oppositions de certains citoyens liées à la nature juridique des terres traversées par le réseau ont été à l'origine du retard mis dans l'exécution des deux projets dans les délais initialement fixés, a précisé le même responsable.

Le wali a exhorté les cadres locaux du secteur de l'énergie et de la direction de distribution de l'électricité et du gaz à assurer un suivi quotidien des projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, à sanctionner les entreprises retardataires et à résoudre les problèmes qui surviennent sur le terrain en coordination avec les présidents des assemblées populaires communales (APC) pour mener à terme ces projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie des populations des localités reculées et montagneuses.

GROUPE DE LA BID L'Algérie accueillera les assemblées annuelles de 2025 (président du Groupe)

Le Groupe de la Banque islamique de développement (BID) a annoncé, lundi, son accord pour que l'Algérie accueille les travaux des Assemblées annuelles de cette institution financière et bancaire internationale dans le cadre de sa session de 2025.

Cette annonce a été faite par le président du Groupe, Mohammed Al-Jasser, dans une allocution, lors des travaux de la 14^e Assemblée générale annuelle de l'Union des compagnies d'assurance et de réassurance contre les risques commerciaux et non commerciaux des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (Aman), tenue à Alger.

"Je vous transmets l'approbation du Conseil des gouverneurs de la Banque islamique de développement pour l'accueil, par l'Algérie, des Assemblées annuelles de la banque pour l'année 2025", a annoncé M. Al-Jasser, dans un discours tenu par visioconférence.

A cette occasion, le président de la BID a également exprimé sa considération pour "les relations étroites qui lient l'Algérie à la Banque islamique de développement".

Les Assemblées annuelles de la BID pour l'année en cours se sont tenues en avril dernier dans la capitale saoudienne, Riyad, coïncidant avec le 50e anniversaire de la fondation de la banque.

Ces assemblées ont vu la participation des ministres du Plan, de l'Economie et des Finances des pays membres, ainsi que de représentants de diverses institutions financières, qui ont examiné les moyens de renforcer les relations économiques entre les pays membres et de promouvoir la coopération avec les institutions financières partenaires.

A travers des financements islamiques à long terme, la BID est une institution financière multilatérale visant à promouvoir le développement humain, en se concentrant sur des aspects susceptibles de contribuer à l'amélioration et au renforcement du secteur de la santé, de promouvoir l'éducation, les infrastructures, le développement de la gouvernance et la réduction de la pauvreté. A noter que la BID, dont le siège est à Djeddah en Arabie saoudite, comprend 57 pays membres, dont l'Algérie, qui l'a rejointe en 1975 en tant que membre fondateur.

La BID est un groupe bancaire spécialisé, comprenant plusieurs branches, telles que la Société islamique internationale de financement du commerce, la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, ainsi que le Fonds islamique de développement.

COMMERCE

L'Algérie aspire à devenir un acteur clé dans l'assurance des échanges en Afrique et dans le monde arabo-musulman (ministre)

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé, lundi à Alger, la volonté de l'Algérie de devenir un acteur clé dans la facilitation et l'assurance des échanges commerciaux en Afrique et dans le monde arabo-musulman, dans le cadre de son soutien aux initiatives visant à promouvoir un commerce international équitable et dynamique.

Lors de l'ouverture de la 14^e Assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs de risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (AMAN), le ministre a souligné que "dans le cadre de l'autorisation accordée à la Société algérienne d'assurance et de garantie à l'exportation (Cagex) pour soutenir les initiatives de coopération dans le cadre de l'AMAN, dont elle est membre fondateur, l'Algérie aspire à devenir un acteur clé dans la facilitation et l'assurance des échanges commerciaux dans la région et ailleurs".

L'ouverture de la réunion s'est déroulée, en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb et de responsables et représentants du secteur des finances.

M. Faid a souligné le rôle important du secteur des assurances dans la protection des transactions commerciales des acteurs économiques, en tant que pilier stratégique pour la relance de la croissance économique, à travers la libération des échanges commerciaux.

La gestion des risques liés aux transactions commerciales internationales "crée un climat de confiance et de sérentétié en faveur des opérateurs économiques et transforme les opportunités commerciales en activités productives, contribuant ainsi au renforcement des échanges régionaux

HYDROCARBURES

Gaz : Sonatrach lance une nouvelle étape du projet Boosting du gisement de Hassi R'Mel

Sonatrach a lancé une nouvelle étape du projet Boosting du gisement gazier de Hassi R'Mel dans la wilaya de Laghouat, à travers la réalisation de nouvelles installations qui permettront de maintenir le niveau de production de gaz et d'honorer les engagements commerciaux du groupe public à l'international.

Le coup d'envoi de cette étape a été donné par le PDG du groupe, Rachid Hachichi, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence du wali de Laghouat, Fodil Douifi, des directeurs exécutifs de la société Baker Hughes, de la société Tecnimont SPA, ainsi que de cadres gestionnaires de Sonatrach et des PDG de filiales du groupe public.

Il s'agit de l'étape 2 de la phase III du projet de réalisation des installations de Boosting du gisement de Hassi R'Mel (Boosting III), confié au consortium Baker Hughes, Tecnimont SPA et Nuovo Pignone International SRL, en vertu du contrat en EPC (Engineering, Procurement et Construction), signé avec Sonatrach, le 23 mai dernier.

Après avoir écouté un exposé détaillé sur l'étape 2 du projet Boosting III de Hassi R'Mel, M. Hachichi a prononcé une allocution dans laquelle il a affirmé que "le lancement de ce projet énergétique majeur concerne un gisement géant, qui historiquement a toujours été l'une des principales sources de production de gaz en Algérie et qui représente une source de fierté pour notre pays".

"Cet important investissement, que nous lançons aujourd'hui, traduit notre engagement constant à développer les ressources énergétiques nationales et, ensuite, à assurer une production pérenne et durable au rythme approprié, en adéquation avec les besoins croissants du marché tant au niveau national qu'international", a-t-il ajouté.

L'objectif principal de ce projet est d'"accompagner la déplétion naturelle du gise-



ment de gaz de Hassi R'Mel en vue d'assurer le maintien de la production", a précisé M. Hachichi, soulignant que "la réalisation de ce projet vital n'est pas seulement pour nous un levier essentiel pour répondre aux besoins du marché national, mais c'est également une garantie pour le renforcement de notre capacité à remplir pleinement nos engagements internationaux envers nos clients et partenaires, consolidant ainsi la position de Sonatrach en tant que partenaire sûr et fiable et confortant son statut de fournisseur clé sur le marché mondial de l'énergie".

Rappelant l'importance vitale de ce projet, il a expliqué qu'"il s'agit de la concrétisation d'un axe important de la stratégie que nous avons adoptée au niveau du groupe, et donc, un élément clé de notre plan de développement qui vise, entre autres, à atteindre la durabilité énergétique et à assurer les plus hauts standards de qualité et de sécurité dans la réalisation de nos différents projets et opérations".

"Notre objectif ultime est

que Sonatrach demeure la locomotive de l'économie nationale et un acteur majeur pour la promotion du développement durable dans le pays, et qu'elle s'impose au niveau international parmi les plus grandes compagnies énergétiques", a-t-il poursuivi.

M. Hachichi a en outre insisté sur l'impératif pour les entreprises de réalisation de respecter les délais contractuels.

Dans leurs interventions à cette occasion, les PDG de Becker Hughes et de Tecnimont SPA se sont engagés à respecter les délais de réalisation.

Les travaux de l'étape 2 de la phase III de ce projet intégré consistent en la réalisation de trois étages de compression au niveau des stations Centre, Nord et Sud, avec un total de 20 turbocompresseurs, ainsi que la réadaptation du réseau actuel de collecte de gaz.

Les travaux prévus incluent également la réalisation de trois unités de démercurisation de condensat, la banalisation entre les

trains de traitement des unités de production de Hassi R'Mel, et les Tie-in des utilités, et ce, afin de garantir la pérennité des performances.

Les délais prévus pour l'achèvement de ce projet sont estimés respectivement à 33, 36 et 39 mois, pour les stations Centre, Nord et Sud, alors que les étages de Boosting devraient, pour leur part, être mis en service respectivement en octobre 2026, janvier 2027 et avril 2027.

Dans un exposé présenté à cette occasion, le directeur régional de Sonatrach à Hassi R'Mel, Youcef Loucif, a souligné que la deuxième étape du projet Boosting III, pour laquelle une enveloppe de plus de 2,3 milliards de dollars a été allouée, permettra de maintenir la production à 188 millions m³/jour avec la récupération de réserves supplémentaires à long terme à hauteur de 121 milliards m³ de gaz sec, 7 millions de tonnes de condensats et 3 millions de tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Le projet Boosting III s'inscrit dans la continuité du projet Boosting I, réalisé en 2004, et Boosting II, réalisé en 2009.

Par ailleurs, lors de sa visite au gisement de Hassi R'Mel, M. Hachichi a procédé à l'inauguration de 200 logements et d'un stade de football dans la base de vie "20 Août 1955", relevant de la Direction régionale de Hassi R'Mel, Division production-activité exploration production.

Il a également inauguré le siège de la nouvelle administration de la Direction régionale de Sonatrach-Activité transport par canalisation (TRC)-Hassi R'Mel.

et à la croissance économique". Dans le cadre de son engagement à la diversification des exportations hors hydrocarbures, le ministre a indiqué que l'Algérie soutient "fortement les démarches visant à promouvoir un commerce international équitable considéré comme un pilier stratégique de la croissance économique et un levier pour la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD) d'ici 2030". Relevant "la croissance notable" des exportations algériennes hors hydrocarbures ces dernières années, le ministre a estimé que cette tendance devrait "atteindre des niveaux significatifs à l'horizon 2030", grâce aux réformes juridiques et législatives régissant les transactions internationales, le développement de l'entrepreneuriat, le renforcement de l'investissement, la création d'un environnement favorable pour élargir les échanges commerciaux et encourager les opérateurs économiques à accéder aux marchés extérieurs, notamment dans les régions arabo-musulmane et africaine.

Après avoir évoqué la réunion de l'Assemblée générale de "AMAN", abritée pour la première fois en l'Algérie, M. Faid a affirmé la volonté de l'Algérie de renforcer la coopération avec l'Union "pour inclure une dimension régionale".

Cette rencontre constitue une étape importante permettant l'élargissement de cette initiative de coopération en matière d'assurance-crédit, en faveur du renforcement des échanges commerciaux entre les pays africains et arabo-musulmans", a-t-il dit.

Le ministre des Finances a abordé les mesures prises durant les dernières années pour le développement du secteur des assurances en Algérie. Le SG de l'Union "Aman", Khaled Khalafallah a relevé, de son côté, l'importance de

l'assurance et le rôle du commerce extérieur dans le développement économique en général, notamment face aux fluctuations qui connaît le monde ces dernières années, et plus particulièrement aux changements dans la nature des risques que les compagnies d'assurance doivent désormais couvrir.

Cette donne, précise-t-il, requiert de "renforcer et de développer les alliances et les unions professionnelles des compagnies spécialisées dans les assurances crédit du commerce extérieur aux niveaux national, régional et international, à l'instar de l'Union AMAN".

M. Khalafallah a indiqué que l'AG annuelle consacrera une partie importante de ses travaux à l'examen des questions liées aux risques politiques et à leur impact sur l'industrie de l'assurance du commerce extérieur, ainsi qu'au rôle des institutions de développement internationales dans le soutien au commerce interarabe et africain, et entre les pays membres de l'OIC.

Les travaux de l'AG, tenus sous le thème "Renforcer l'assurance-crédit et le commerce en Afrique, dans les pays arabo-musulmans", constitueront une plateforme pour l'échange de connaissances, le renforcement des partenariats, et l'exploration de nouvelles opportunités afin de promouvoir la gestion des risques et les services d'assurance dans la région, selon les organisateurs. Le programme de l'AG, tenue sous le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faid, prévoit plusieurs séances et groupes de travail qui aborderont divers sujets liés à l'assurance contre les risques commerciaux, à la coopération internationale, au rôle de l'assurance-crédit dans le soutien aux ODD, ainsi qu'aux potentialités du commerce afro-arabe.

MINES**La Norvège suspend ses projets d'extraction minière sous-marine**

La Norvège ne délivrera pas, comme initialement prévu, de permis de prospection minière sous-marine dans ses eaux en 2025, a annoncé dimanche un parti allié au gouvernement de centre-gauche.

"Aucune annonce de concessions pour l'exploitation minière du fond marin en 2024 et 2025", a indiqué dans un communiqué le parti de la Gauche socialiste qui dit avoir arraché cette concession pour apporter son soutien au projet de budget 2025 du gouvernement, minoritaire au Parlement.

"Nous avons arrêté les projets d'extraction de minéraux dans les fonds sous-marins", a déclaré Kirsti Bergstøe, cheffe de la Gauche socialiste, lors d'une conférence de presse.

Dans un communiqué, le parti précise que cette suspension vaut pour 2024 et 2025. Malgré les objections de scientifiques, d'ONG et d'autres Etats, la Norvège



comptait attribuer ses premiers permis d'exploration minière sous-marine l'an prochain, ce qui aurait pu en faire l'un des premiers

pays au monde à exploiter les fonds sous-marins. En janvier, le Parlement norvégien avait donné son feu vert à l'ouverture d'une partie

des fonds sous-marins à la prospection minière, sur 280.000 km², soit plus que la superficie totale du Royaume-Uni.

MARCHÉS EN ASIE**Tokyo prudente, les places chinoises confiantes**

Les marchés asiatiques profitent lundi de l'enthousiasme de Wall Street après Thanksgiving. Tokyo restant néanmoins prudent devant une possible hausse de taux au Japon et des données sur l'emploi américain, tandis que les Bourses chinoises se réjouissent d'une progression de l'activité manufacturière.

A Tokyo, les indices évoluaient dans des directions opposées, pris entre l'optimisme de la Bourse de New York en fin de semaine dernière et les vents contraires d'une remontée du yen, après des propos du gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Kazuo Ueda, évoquant de possibles prochaines hausses de taux.



Vers 02H00 GMT, l'indice vedette Nikkei perdait 0,29% à 38.097,98 points, tandis que l'indice élargi Topix gagnait lui 0,44% à 2.692,43 points. Après s'être

remarquablement renforcée dans la foulée de ces déclarations, faisant passer le billet vert sous la barre des 150 yens pour un dollar, la monnaie japonaise reflétait

vers 02H00 GMT à 150,55 yens pour un dollar (-0,5%). Les places chinoises étaient dans le vert, après la publication ce week-end de chiffres montrant une progression de l'activité manufacturière dans le pays en novembre, pour le deuxième mois consécutif.

Vers 02H00 GMT à Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 1,28% à 19.671,60 points. L'indice composite de Shanghai prenait 0,58% et celui de Shenzhen 1,03%.

Sur le marché du pétrole, le prix du baril de West Texas Intermediate (WTI) progressait de 0,28% à 68,19 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord avançait de 0,32% à 72,07 dollars.

CHANGE**Le yen bondit, dopé par une inflation plus forte qu'attendu**

Le yen bondit, au plus haut depuis plus d'un mois face au dollar en raison d'un niveau d'inflation plus fort que prévu laissant deviner une politique monétaire plus restrictive.

Dans la matinée, la devise nippone gagne 0,97% face au billet vert, à 150,09 yens pour un dollar, et prend 0,90% face à la monnaie européenne, à 158,48 yens pour un euro.

En novembre, l'inflation dans la région métropolitaine de Tokyo "qui constitue un indicateur fiable de

l'évolution des prix dans tout le pays" a fortement augmenté, rapporte un analyste.

En glissement annuel, les prix étaient 2,6% plus élevés en novembre, contre 1,8% en octobre, ce qui renforce la monnaie nippone car les cambistes estiment plus probable une hausse des taux d'intérêt d'un quart de point par la Banque du Japon (BoJ) le 19 décembre.

Le yen s'était déjà fortement apprécié en début de semaine, profitant

de son statut de valeur refuge sur fond de regain des incertitudes économiques après l'annonce par le président élu américain Donald Trump de taxes douanières prohibitives visant Chine, Mexique et Canada.

L'inflation a également augmenté dans la zone euro, passant de 2% en octobre à 2,3% en novembre, sans que cela n'ait d'importantes conséquences sur le marché.

L'euro gagne 0,06% face au billet vert, à 1,0559 dollar.

JAPON**Le taux de chômage au Japon atteint 2,5% en octobre 2024**

Le taux de chômage au Japon a augmenté de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois précédent pour atteindre 2,5% en octobre 2024, la première augmentation en trois mois, selon les données publiées vendredi par le gouvernement japonais.

D'après le ministère des Affaires intérieures et des

communications, le nombre total de personnes ayant un emploi en octobre a augmenté de 0,2% pour atteindre 67,98 millions en données corrigées des variations saisonnières, après une baisse en septembre, tandis que le nombre de personnes sans emploi a augmenté de 1,8% pour atteindre 1,71 million, mar-

quant ainsi la première augmentation en trois mois. Parallèlement, des données gouvernementales distinctes ont montré que le ratio emploi/demandeur d'emploi a augmenté pour atteindre 1,25 en octobre, contre 1,24 le mois dernier, ce qui signifie qu'il y avait 125 offres d'emploi pour 100 demandeurs d'emploi. Selon

le ministère de la Santé, du travail et de la protection sociale, les nouvelles offres d'emploi dans le secteur de la recherche universitaire et des services techniques ont augmenté de 8,9 % par rapport à l'année précédente, tandis que les nouvelles offres d'emploi ont chuté de 6,5 % dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

PÉTROLE**Le Brent s'approche des 73 dollars**

Les cours du pétrole progressent lundi, poussés par des signes de reprise de l'économie chinoise et dans l'attente de la réunion de l'Opep+, prévue jeudi.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prenait 1,17% à 72,68 dollars, vers 11h.

Sur l'équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagnait 1,15%, à 68,78 dollars.

La hausse pour le deuxième mois consécutif de l'activité manufacturière en Chine est considérée, par des experts, comme un signe de reprise économique après l'annonce d'une série de mesures de relance à la fin du mois de septembre dans le pays.

L'activité manufacturière en Chine a poursuivi sa trajectoire ascendante en novembre, selon un indice publié lundi.

La Chine est le premier importateur de pétrole mondial.

L'autre facteur déterminant de la semaine reste la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) décalée à jeudi.

L'alliance doit décider de prolonger ou non l'actuel accord de production.

BRÉSIL**La cotation du dollar franchit un seuil historique**

La cotation du réal brésilien a franchi pour la première fois le seuil symbolique de 6 réais pour un dollar, alors que les marchés se montrent inquiets face aux engagements fiscaux et budgétaires du gouvernement Lula.

A 13H15 (16H15 GMT), la monnaie américaine était cotée à 6.000,4 réais pour un dollar, selon un graphique du quotidien économique de référence Valor.

La cotation sur le site officiel de la Banque centrale du Brésil était à 5,99 réais pour un dollar à 15H00 (18H00 GMT).

D'après une série statistique de l'Institut public de recherche économique appliquée (IPEA), dépendant du gouvernement, la monnaie brésilienne n'avait jamais été cotée à 6 réais pour un dollar depuis son entrée en circulation en 1994.

Mercredi soir, le ministre des Finances, Fernando Haddad, a annoncé une réduction des dépenses publiques de 70 milliards de réais (environ 11 milliards d'euros) d'ici 2026.

Les mesures d'économie envisagées portent notamment sur le niveau du salaire minimum et les avantages accordés aux fonctionnaires ainsi que sur les pensions militaires.

Les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) tablent sur une croissance de 3% au Brésil en 2024, contre une moyenne de 2,1% pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

APS

SOLIDARITÉ Inauguration d'un dépôt régional du Croissant-Rouge algérien à Tamanrasset



Un dépôt régional de denrées alimentaires et d'équipements divers, relevant du Croissant-Rouge algérien (CRA), a été inauguré dimanche à Tamanrasset par la présidente du CRA, Ibtissam Hamlaoui.

S'exprimant à cette occasion, Mme Hamlaoui a indiqué que l'inauguration de cette structure s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du CRA, en vue de répondre aux besoins d'urgence, notamment lors de catastrophes, en raison de l'éloignement des wilayas frontalières et du Sud du siège central du CRA à Alger.

Ce dépôt régional a accueilli à son ouverture d'importantes quantités de produits alimentaires ainsi que des équipements de secours et de sauvetage, consistant en 8.008 colis alimentaires, 3.008 articles de literie, 185 tentes, ainsi que de l'eau minérale et des détergents, acheminés à bord de 18 camions. A cette occasion, Mme Hamlaoui a salué les efforts du Groupe industries locales Divindus dans la réalisation de ce projet important qui renforcera les capacités logistiques dans la région. La présidente du CRA a souligné, depuis le siège de la wilaya, le coup d'envoi d'une caravane médicale de solidarité, composée d'un staff médical de neuf (9) praticiens, entre généralistes et spécialistes en pédiatrie, hématologie et gynécologie-obstétrique. Cette caravane devra sillonna les différentes régions de la wilaya pour, en plus d'assurer des prestations médicales, remettre des médicaments et des colis alimentaires au profit des populations nomades. Mme Hamlaoui a également procédé à l'inauguration d'un atelier de couture encadré par des bénévoles du CRA, avant de lancer ultérieurement des ateliers de formation en premiers secours au profit des bénévoles du CRA issus de différentes wilayas du pays.

MÉDÉA 1,5 milliards de DA consacrés aux structures sportives les trois dernières années

Une enveloppe financière d'un montant de 1,5 milliard de dinars a été dégagée au cours des trois dernières années pour la mise à niveau de stades communaux et la réalisation de terrains de sports de proximité à travers les communes de Médéa, a-t-on appris dimanche, auprès de la Direction des équipements publics, maître d'œuvre de ces projets. Une dotation budgétaire de plus de 772 millions de DA provenant du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales a été consacrée, entre 2022 et 2024, à la mise à niveau pour homologation de quinze stades communaux situés dans de nombreuses localités de la wilaya, a fait savoir le directeur local des équipements publics (DEP), Redouane Houas. Les travaux de mise à niveau consistent dans le revêtement des terrains de football en gazon synthétique, la réalisation de mur de clôture, l'aménagement des blocs vestiaires et les espaces extérieurs des sites de jeu, a-t-il détaillé. Quatorze stades communaux sur les quinze cibles ont été réceptionnés et mis à la disposition des clubs locaux, le dernier projet, localisé à Berrouaghia, est en cours d'exécution, a-t-il ajouté. Ces structures sportives sont localisées, entre autre, à El-Azzizia, Guelb-El-Kebir, Ouzera, Ouamri, Ouled Antar, Souagui et Ain-Boucif, a indiqué ce responsable.

Par ailleurs, une enveloppe de 805 millions de DA a été injectée durant ces trois années pour la réalisation de douze terrains de sports de proximité, dont dix ont été achevés et livrés à la commune et deux autres situés à Robeia et Draa-Smar sont en phase de réalisation, selon M. Houas.

Parmi les communes bénéficiaires de ce projet, le DEP cite Mfatha, El-Aouinet, Maghraoua, Zoubiria, Tamesguida et Oum-Djellil.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT EN ITALIE Mme Meddahi visite les stands des artisans algériens

La ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, Houria Meddahi a visité les différents stands des artisans algériens participant à la 28^e édition du Salon international de l'artisanat à Milan (Italie), indique hier un communiqué du ministère.

Mme Meddahi "a visité au deuxième jour des activités de la 28^e édition du Salon international de l'artisanat, les différents stands des artisans algériens participant à cet événement, en compagnie de l'ambassadeur de l'Algérie à Rome et du Consul général de l'Algérie à Milan, ainsi que de cadres du secteur", précise le communiqué.

A cette occasion, la ministre a affirmé "l'importance d'accorder un intérêt soutenu à l'aspect esthétique et créatif du produit algérien par les artisans, étant les ambassadeurs de l'Algérie auprès des visiteurs italiens et des exposants étrangers participant à ce salon", appelant à mettre en valeur les produits d'artisanat". Mme Meddahi a insisté, en outre, sur "la nécessité de faire bénéficier les bons produits artisanaux d'un label de qualité et d'authenticité, dans le cadre des mesures prises pour la promotion et



de la préservation de l'artisanat". Dans ce sillage, la ministre s'est félicitée "du niveau atteint par le produit artisanal algérien notamment la fabrication des bijoux en corail, la céramique, la confection des tenues traditionnelles, les produits en bois ainsi que le tissage des tapis", d'où l'importance du

"transfert du savoir-faire dans ces activités pour assurer leur pérennité et les préserver de la disparition". Mme Meddahi a évoqué, lors de cette visite, l'activité de l'extraction des huiles naturelles, qui requiert "un accompagnement des artisans en vue de trouver les mécanismes facilitant l'opération d'ex-

portation de ces produits", ajoute la même source. A noter que l'Algérie participe en tant qu'invitée d'honneur pour le continent africain, à la 28^e édition du Salon international de l'artisanat à Milan, organisée du 30 novembre au 8 décembre, avec la participation de plus d'une centaine de pays.

AGRICULTURE - BEJAIA Une production de plus 13 millions de litres d'huile d'olive attendue (DAS)

Une production de pas moins de 13 millions de litres d'huile d'olive est attendue à la fin de la campagne oléicole en cours dans la wilaya de Bejaïa, selon les prévisions de la direction des services agricoles (DAS) communiquées lundi.

Les prévisions de la production de l'huile d'olive ont été revues à la hausse par rapport à celles annoncées à la veille du lancement de la campagne et qui étaient établies à environ 12 millions de litres, a indiqué la même source à l'APS.

Cette révision a été faite sur la base des rendements prometteurs constatés dans la région orientale de la wilaya, notamment les régions de Sidi-Aïch, Seddouk, Akbou, Ighil Ali et Tazmalt, réputée pourtant ne pas être un bassin à haute performance, est-il précisé.

Sur une superficie de 8723 ha, il a été collecté près 111.000 quintaux d'olives dont 480 quintaux d'olives de table et 110.456 d'olives à huile, a relevé la même source, soulignant que la tri-

tuation d'une partie de cette production, soit 37.189 quintaux, a donné lieu à une jauge de 7.432 litres, représentant un rendement de 19,18 litres par quintal.

Un résultat "hautement apprécié", a estimé la DAS, rappelant que la saison dernière a affiché des résultats bien modestes, parfois ne dépassant pas les six (6) litres par quintal dans plusieurs verger situés dans cette région orientale. Aussi, l'entrée en production ces jours-ci des vergers de la Soummam, à l'ouest de Bejaïa, considérés comme la cuve oléicole majeure de la wilaya, notamment les régions de Sidi-Aïch, Seddouk, Akbou, Ighil Ali et Tazmalt, laisse présager des cueillettes amples et des rendements qui le sont tout autant, a-t-on fait remarquer.

Alors que la cueillette se poursuit et s'étendra jusqu'à janvier 2025, certains producteurs et transformateurs font cas d'ores et déjà de niveaux de produc-

tions assez élevés, ayant atteints de façon inattendue par endroit pas moins de 25 litres par quintal.

La raison en est que, après avoir souffert des effets de la sécheresse durant plusieurs mois, les vergers se sont ragaillards grâce aux chutes de pluies du mois de septembre, arrivées à un moment opportun pour gorger l'olive d'eau et annihiler son apparence chétive, source d'un souci général pour les cultivateurs.

Avec un verger de 5,1 millions d'oliviers sur une superficie de 52.000 hectares, Bejaïa est le premier bassin oléicole national. Son état impacte de façon décisive la disponibilité de l'olive et de l'huile et partant leurs prix sur le marché, selon les spécialistes du secteur.

Bejaïa dispose de 400 huileries pour triturer sa dizaine de variétés d'olives, rappelle-t-on.

PROMOTION

Algérie Télécom lance une «nouvelle offre promotionnelle» exclusive pour ses abonnés «IDOOM fibre»

L'opérateur "Algérie Télécom" a lancé, dimanche, une "nouvelle offre promotionnelle" exclusive aux abonnés à "IDOOM Fibre", qui s'étendra sur 30 jours, a-t-il annoncé dans un communiqué.

"Algérie Télécom est fière d'annoncer le lancement d'une nouvelle offre promotionnelle exclusive, spécialement conçue pour répondre aux besoins des clients résidentiels désireux de bénéficier d'une connexion en fibre optique

à domicile +FTTH+", a-t-il indiqué, précisant que cette promotion durera jusqu'au 31 décembre. Algérie Télécom a expliqué que "pour seulement 500 DA, les abonnés à IDOOM fibre disposant d'un débit de 30 Mbps ou plus bénéficieront d'un modem optique, d'un mois de connexion Internet à formule 500 Mbps et aucun frais d'installation", invitant les clients désireux de s'informer sur les détails de la promotion à consulter son site web www.algerietelecom.dz.



"Avec cette nouvelle promotion, Algérie Télécom réaffirme son engagement à satisfaire les attentes des foyers algériens en leur

offrant un service Internet fiable, accessible et adapté à leur quotidien", a-t-il conclut.

APS

FRANCE

Saisie à Lyon de 500 kg de cannabis à bord d'un camion immatriculé au Maroc

Un camion immatriculé au Maroc, transportant une quantité impressionnante de cannabis a été intercepté, dans la nuit de vendredi à samedi, à l'est de Lyon (France), rapporte le journal régional français *Le Progrès*.

Des éléments de l'Office anti-stupéfiants (OFAST), accompagnés par des policiers de la Division de la criminalité organisée et spécialisée, ont interrompu une livraison portant sur 500 kg de résine de cannabis, précise le journal, affirmant que trois personnes ont été interpellées et placées en garde à vue.

Selon *Le Progrès*, cette demi-tonne de résine de cannabis aurait une valeur estimée à plus de 4 millions d'euros, sur le marché de la revente illicite de stupéfiants. Cette nouvelle saisie, la deuxième en moins d'une semaine, confirme la "vile place" du Maroc en tant que premier producteur et plaque tournante du trafic de cannabis vers l'Europe.

Jeudi, la police espagnole avait annoncé le démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants qui acheminait du cannabis à destination de l'Espagne depuis le Maroc à l'aide d'aéronefs sans pilote. Depuis plusieurs années, le Maroc règne en maître sur le marché mondial de la résine de cannabis. Les rapports internationaux, y compris ceux des agences nationales unies, indiquent que 40% du haschich consommé dans le monde et 80% du haschich consommé en Europe proviennent du Maroc. En avril, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a tiré la sonnette d'alarme sur la forte hausse que connaît le trafic de drogue au Sahel, précisant que la résine de cannabis, une des trois drogues les plus répandues dans la région, provient du Maroc où une augmentation de la production a été signalée. Des données des pays



du Sahel montrent que "la résine de cannabis trafiquée dans la région provient généralement du Maroc où une augmentation de la production a été signalée, atteignant environ 901 tonnes en 2022", a précisé le rapport, relevant que cette drogue est "généralement destinée aux pays d'Europe occidentale et du Nord".

La demande mondiale explosant, les zones de culture du cannabis au Maroc se sont en effet étendues, ces dernières années, notamment au rif où la survie de milliers de personnes dépend de cette activité. En 20 ans, la région avantageusement située aux portes de l'Europe, est

devenue son "grenier à kif". En dépit de la pression internationale, le royaume a toujours toléré cette pratique, tirant avantage de la manne économique non négligeable qu'elle représentait et de la paix sociale qu'elle permettait d'instaurer dans cette région, traditionnellement frondeuse.

Dans un ouvrage consacré à "l'économie de la drogue et réseaux de corruption au Maroc", deux chercheurs européens ont affirmé que les profits générés par le trafic de haschisch et de drogue dure sont d'une ampleur financière telle qu'ils permettent au Royaume de nourrir la corruption.

GRÈCE

Les intempéries font un troisième mort

Des intempéries qui frappent la Grèce ont fait une troisième victime et endommagé des routes et des bâtiments sur les îles de Lemnos et de Rhodes, ainsi que dans d'autres régions du pays, a annoncé lundi la télévision publique ERT.

Un conducteur qui tentait d'éviter des débris dans la région de Chalcidique (nord) est tombé dans un fossé dimanche et est mort d'hypothermie dans son véhicule, selon la même source.

La tempête Bora, qui est arrivée en Grèce samedi, devrait provoquer d'impor-

tantes chutes de neige dans le nord et le nord-ouest jusqu'à mardi. Plus de 17 centimètres de pluie sont tombés en 12 heures samedi, selon les services météorologiques grecs.

Des centaines de maisons ont été inondées et plusieurs zones ont été privées d'électricité.

"La tempête Bora constitue une preuve supplémentaire que ce que nous savions des phénomènes naturels n'est plus valable", a dit lundi à la presse le porte-parole du gouvernement, Pavlos Marinakis.

"Nous demandons à tous les citoyens de suivre les ins-

tructions des autorités jusqu'à ce que le phénomène s'atténue", a-t-il ajouté.

Deux hommes sont morts à Lemnos, dans la mer Egée, samedi, après que le service de protection civile a lancé une alerte d'urgence pour des pluies torrentielles et des vents violents dans le nord-est, le centre et la région autour d'Athènes.

De nombreux champs sur l'île dont l'économie repose sur l'agriculture ont été inondés. Sur l'île de Rhodes, dont l'industrie touristique est importante, la tempête a endommagé des routes, des

maisons et des bâtiments commerciaux dans la nuit de samedi à dimanche, a indiqué le gouverneur régional George Hadjimarkos.

De nombreuses personnes ont été évacuées, a-t-il ajouté.

Un pont a été emporté et des voitures ont été emplisées les unes sur les autres après avoir été emportées par les torrents.

La tempête a également interrompu les liaisons ferroviaires dans le centre de la Grèce, après avoir inondé les tunnels de Tempi, site de la collision ferroviaire de 2023 qui a fait 57 morts.

CHINE

Huit morts après le chavirement d'un bateau dans le sud de la Chine

Huit personnes sont mortes à la suite du chavirement d'un bateau survenu dans la province chinoise du Guizhou (sud-ouest), ont indiqué les autorités locales. L'incident s'est produit lundi, vers 9h30, sur la rivière de Pingzheng, dans le district de Congjiang, avec 13 personnes à bord du navire. Cinq survivants ont été secourus et se trouvent dans un état stable, selon les autorités.

Le bateau qui a chaviré appartient à un particulier. Une enquête "approfondie" visant à définir les circonstances de ce drame a été ouverte par les autorités.

GUINÉE

De nombreuses victimes lors d'affrontements entre supporters

De graves affrontements ont éclaté entre les supporters de deux équipes de football, faisant de nombreuses victimes lors d'un match organisé dimanche dans la ville de N'Zérékoré, dans le sud-est de la Guinée.

Selon les médias locaux, l'affrontement s'est produit au cours de la finale du trophée "Général

Mamadi Doumbouya" entre l'équipe de N'Zérékoré et celle de Labé. Vers la fin de la rencontre, l'arbitre a sifflé un penalty en faveur de N'Zérékoré, ce qui a suscité une vive protestation des joueurs de Labé.

Les supporters de l'équipe s'en sont alors pris à ceux de N'Zérékoré en leur jetant des

pierres. Les affrontements se sont intensifiés lorsque les forces de maintien d'ordre ont intervenues en utilisant des gaz lacrymogènes, aboutissant à une bousculade massive alors que les spectateurs se précipitaient vers la seule sortie du stade. Certains auraient trouvé la mort à cause des gaz, tandis que d'autres, en

tentant d'escalader les murs, ont également perdu la vie ou se sont blessés. Dans la soirée du même jour, le Premier ministre Amadou Oury Bah a exprimé sur les réseaux sociaux ses condoléances aux victimes du conflit et a rassuré que des mesures sont prises pour rétablir le calme.

"Le gouvernement suit l'évolu-

ENVIRONNEMENT

Les négociations sur la pollution plastique se poursuivront en 2025 (PNUE)

Les pays qui négocient à Busan, en Corée du Sud, un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin, ont ajourné dimanche leur cinquième session, sans parvenir à un accord, décidant de poursuivre les discussions en 2025, a déclaré le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Faute de consensus, ces discussions, entamées il y a deux ans, se poursuivront en 2025, en s'appuyant sur un "texte du président" du Comité intergouvernemental de négociation (CIN-5), qui servira de point de départ, précisé le PNUE, dans un communiqué.

L'engagement du monde à mettre fin à la pollution plastique est clair et indéniable.

Ici à Busan, les discussions nous ont rapprochées d'un accord sur un traité international juridiquement contraignant qui protégera notre santé, notre environnement et notre avenir contre les assauts de la pollution plastique", a déclaré la Directrice exécutive du PNUE, Inger Andersen. "La réunion de cette semaine a permis de réaliser des progrès notables vers l'obtention de l'accord que le monde exige. Grâce aux discussions de Busan, les négociateurs sont parvenus à un plus grand degré de convergence sur la structure et les éléments du texte du traité, ainsi qu'à une meilleure compréhension des positions des pays et des défis communs. Mais il est clair qu'il existe des divergences persistantes dans des domaines critiques et qu'il faut plus de temps pour les traiter", a-t-elle précisé. Selon la responsable, à Busan, "le monde a promis de s'attaquer à la pollution plastique. Lors du prochain cycle de négociations, le monde aura l'occasion de concrétiser enfin cet engagement. Une opportunité que nous ne pouvons pas nous permettre de manquer". Plus de 3.300 délégués, dont des membres représentaient plus de 170 pays et des observateurs de plus de 440 organisations, étaient réunis à Busan depuis le 25 novembre pour la cinquième session du CIN (CIN5).

En mars 2022, lors de la reprise de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-5.2), une résolution historique a été adoptée pour élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin. L'instrument, selon la résolution, doit être basé sur une approche globale qui aborde le cycle de vie complet du plastique, y compris sa production, sa conception et son élimination.

CAP-VERT

1,6 tonne de cocaïne saisie sur un bateau de pêche brésilien

Un bateau de pêche transportant 1,6 tonne de cocaïne a été intercepté dans la zone économique exclusive du Cap-Vert, a indiqué dimanche le directeur national de la police judiciaire du Cap-Vert, Manuel da Lomba. Six Brésiliens se trouvaient à bord du navire qui était en provenance du Brésil, a précisé M. Da Lomba, lors d'une conférence de presse tenue à Praia.

Il a ajouté que l'opération avait été menée en collaboration avec le Centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants (MAOC-N) et avec le Brésil.



tion de la situation et réitere son appel au calme afin que les services hospitaliers ne soient pas gênés dans l'apport des premiers secours aux blessés", a-t-il écrit sur X, en ajoutant que le gouvernement publiera un communiqué lorsqu'il aura recueilli toutes les informations pertinentes.

APS

ALGER**Création de l'Académie arabe d'allergologie et d'immunologie clinique**

Le président de l'Académie algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (AAAIC) Reda Djidjik a annoncé vendredi à Alger la création de l'Académie arabe d'allergologie et d'immunologie clinique, qui sera présidée pendant deux ans par l'Algérie.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du 8e Congrès national de l'AAAIC, en présence de spécialistes algériens et étrangers, le Professeur Djidjik a indiqué que "le premier congrès de l'Académie arabe d'allergologie et d'immunologie clinique sera organisé en Algérie en septembre 2025", soulignant qu'il sera une occasion "d'échanger les expertises et les expériences en matière d'allergologie et d'immunologie".

Concernant le 8e Congrès national de l'AAAIC, placé sous le thème "L'allergie au fil des temps, l'immunologie à travers les âges", le représentant du ministère de la Santé, le directeur général des structures hospitalières au ministère, Pr Elias Rehal, a salué la tenue de cette rencontre qui constitue un espace "d'échange d'expériences et d'expertises entre les spécialistes en allergologie et immunologie, venus des quatre coins du monde".

Les participants aux travaux de ce congrès, ont abordé plusieurs thèmes dont les nouveaux traitements et médicaments pour les allergies et l'immunité.

BATNA
L'importance des premiers soins d'urgence pour prévenir les complications des brûlures graves soulignée (rencontre)

Des médecins et chirurgiens ont souligné jeudi à Batna, lors des 3èmes journées nationales sur la prise en charge en des brûlures, "l'importance des premiers soins d'urgence pour prévenir les complications des brûlures graves".

Les praticiens intervenant durant cette rencontre, organisée à l'auditorium de l'université Hadj Lakhdar (Batna 1) à l'initiative du service de réanimation du CHU de Batna, ont assuré que "lorsque la prise en charge de ces brûlures est effectuée aussitôt et rapidement, les résultats du traitement seront excellents et la victime évitera les complications sanitaires liées aux brûlures graves touchant des parties sensibles du corps".

La présidente de cette manifestation scientifique, Pr. Nadia Grinat a inscrit cette rencontre dans le cadre de la formation continue assurée par le staff du centre régional des brûlures du CHU de Batna qui reçoit annuellement près de 1.600 personnes atteintes de brûlures de Batna mais aussi des wilayas voisines dont la majorité sont des enfants de 1 à 15 ans.

Les intervenants ont également mis l'accent sur les méthodes nouvelles de traitement des brûlures dont le recours au derme artificiel et aux biomembranes cellulaires, la chirurgie réparatrice de la peau et les biomatériaux.

La rencontre a également donné lieu à l'organisation d'un atelier de formation encadré par Pr. Fadhma Bouatou de l'hôpital d'Annaba sur la fixation du derme artificiel pratiquée en cas de brûlures graves et qui est placée temporairement pour favoriser la régénération de la peau détruite.

Des chercheurs et spécialistes de diverses universités du pays ont participé à ces journées organisées en coordination avec le centre régional des brûlures du CHU de Batna et le laboratoire d'étude, d'évaluation et de traitement de la douleur de la faculté de médecine de l'université Batna 2.

EHU D'ORAN**Réalisation d'une opération chirurgicale rare pour l'ablation d'une tumeur maligne dans la cage thoracique**

Le service de chirurgie thoracique de l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran a réalisé une opération chirurgicale rare pour l'ablation d'une tumeur cancéreuse située dans la partie inférieure du sternum, dans la cage thoracique, a indiqué, samedi, un communiqué de cet établissement hospitalier.



L'équipe médicale du service de chirurgie thoracique, en coordination avec des médecins spécialisés en réanimation et en anesthésie chirurgicale, a récemment procédé à une intervention chirurgicale "rare et complexe" pour l'ablation d'une tumeur cancéreuse de type sarcome, une forme de cancer qui touche les os et les tissus mous, a-t-on précisé de même source.

Cette opération a été réalisée sur un jeune homme de 32 ans, résident de la wilaya d'Oran, a-t-on précisé, ajoutant que la tumeur cancéreuse

localisée dans la partie inférieure du sternum dans la cage thoracique mesurait 10 cm.

En raison de la taille importante de la tumeur et de son emplacement sensible, une ablation complète a été effectuée, tout en retirant une partie du sternum, une partie des côtes de la cage thoracique, ainsi qu'une partie de la membrane antérieure du cœur, afin d'assurer une élimination totale des tissus affectés", a-t-on souligné, ajoutant que l'opération a duré plus de trois heures.

L'intervention a également

consisté à l'implantation de supports métalliques en titane pour remplacer les parties retirées de la cage thoracique, ainsi qu'une membrane pour protéger les organes internes situés sous la cage thoracique.

L'opération a été couronnée de succès, indique le communiqué, soulignant que cette intervention fait partie des chirurgies rares qui témoignent du niveau de développement des services médicaux au sein de l'EHU d'Oran et des efforts déployés pour offrir des soins de santé avancés aux patients.

CHU D'ORAN**Plus de 300 participants aux 18èmes entretiens**

Plus de 300 participants entre médecins spécialistes, généralistes, paramédicaux, médecins internes et résidents des différents établissements hospitalo-universitaires du pays prennent part aux 18èmes entretiens du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, ouvert jeudi après-midi à Oran.

Organisés par le CHU d'Oran en partenariat avec la Faculté de Médecine d'Oran, cette manifestation de 2 jours, dont le thème choisi pour cette année concerne "La morbi-mortalité hospitalière", sera l'occasion de partager, discuter et mettre en perspective les dernières avancées de la médecine dans le pays et à l'Etranger.

Au programme de cette édition, des sessions plénaires et interactives (en cancérologie, pied diabétique, urgences médico-chirurgicales, maladies cardio-vasculaires et métabolisme, entre autres), mais aussi des ateliers pratiques, des symposiums, et des sessions e-posters.

A ce titre, Le président de ces journées, Abdemadjid snoubier, également



chef de service de Pneumologie au CHU d'Oran, a indiqué que ces journées ont pour objectif de permettre à la communauté hospitalo-universitaire d'échanger, renforcer les liens et la collaboration inter-services, en plus de fluidifier les différents parcours de soins à travers un programme scientifique riche et ambitieux et la discussion pluridisciplinaire.

C'est également un espace de communion, de partage, de communication et de formation de nos jeunes médecins, étudiants, internes, résidents, assistants, maîtres assistants, thésards (étudiants en doctorat), rangs magistraux et personnels para-

médicaux. "Notre but essentiel est d'améliorer la prise en charge des malades, d'où le choix du thème "la morbi-mortalité hospitalière", qui n'est pas fortuit, et intervient dans le souci d'assurer une bonne prise en charge au citoyen en temps réel, faciliter le parcours de soins du patient et éviter la mortalité hospitalière", a-t-il fait savoir, soulignant que cette manifestation entre dans le cadre de l'Autoévaluation de nos activités, principalement en matière de lutte contre le cancer, la prise en charge de la catégories de malades âgés, le pied diabétique, les pathologies cardiovasculaire, entre autres". Une vingtaine de

conférences plénaires seront animées, deux jours durant, autour de sujets comme le cancer et sa prise en charge, le diabète gestационnel et la femme, le comportement tabagique en milieu professionnel et les accidents vasculaires cérébraux (AVC), entre autres.

Six ateliers sont prévus, notamment sur les bonnes pratiques au bloc opératoire, la sécurité transfusionnelle et le pied diabétique, entre autres, en plus de trois tables rondes autour de l'immunothérapie, la gériatrie, le tri et le parcours du patient aux UMC, des sujets qui entrent dans le cadre de la formation continue.

LIBAN**Plus de 240 travailleurs du secteur de la santé tombés en martyrs depuis octobre 2023**

Au total 241 agents médicaux sont tombés en martyrs au Liban dans des bombardements des forces d'occupation sioniste depuis octobre 2023, a rapporté lundi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations unies au Liban.



Depuis le 8 octobre 2023, on a enregistré 158 attaques de l'armée sioniste contre les sites médicaux, à la suite desquelles 241 personnels de santé sont tombés en martyrs et 292 autres ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions, a indiqué le Bureau, dans son rapport.

Comme précisé dans le document, 86 attaques de ce type ont été enregistrées depuis la mi-octobre de cette année. Par conséquent, 180 personnes sont tombées en martyrs et 213 autres ont été blessées.

Un cessez-le-feu est entré en vigueur mercredi

dernier pour mettre fin aux agressions sionistes sauvages contre le Liban, lancées le 8 octobre 2023. Jeudi dernier, le Premier ministre libanais Najib Mikati avait appelé à faire pression sur l'entité sioniste pour l'arrêt de ses violations de l'accord de cessez-le-feu en

vue de mettre fin à l'agression sioniste contre le Liban, lancée le 8 octobre 2023. Le bilan de l'agression sioniste en cours contre le Liban depuis octobre 2023, s'est alourdi à 3.961 martyrs et 16.520 blessés, ont indiqué jeudi les autorités libanaises de la santé.

ACCORD SUR LES PANDÉMIES**Le patron de l'OMS espère un dénouement d'ici la fin de l'année (OMS)**

Les pays qui négocient un accord de prévention des pandémies se sont retrouvés, lundi à Genève pour une semaine, pour tenter de lever les obstacles qui subsistent et le patron de l'OMS espère un heureux dénouement d'ici la fin de l'année.

Les négociateurs se retrouvent une nouvelle fois au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), trois ans et un jour après la décision officielle de doter le monde d'un texte qui doit permettre de prévenir et de

mieux gérer les pandémies, après les erreurs du Covid-19.

"Vous savez ce que vous avez à faire et vous savez ce qui est en jeu", a lancé le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, aux négociateurs des 194 Etats membres de l'agence sanitaire des Nations unies.

"Je pense que vous pouvez finaliser les questions en suspens avant la fin de cette année", a-t-il dit, estimant que "la fin est plus proche que vous ne le pensez". "Pour que l'accord sur la

pandémie soit utile, il faut les bases d'une prévention solide, de préparation continue et de réponse robuste, résiliente et équitable", a averti M. Tedros.

"Un accord sur la pandémie déséquilibré n'est pas un accord", a jugé le responsable, dont les équipes ne participent pas directement aux négociations. Cette session d'une semaine est la continuation du 12e cycle de négociation, qui a duré du 4 au 15 novembre.

MAROC**L'absence de vaccins et de traitement contre la rougeole suscite la colère (média)**

Au Maroc où le système de santé est un aboîto, l'absence de vaccins et de traitement contre la rougeole qui a fait plusieurs morts parmi les enfants, a suscité la colère de la population, ont rapporté des médias locaux.

Ces médias mettent la lumière sur la tragédie et la souffrance vécues par les familles des enfants à cause de l'absence de vaccins et de traitements contre la rougeole dans les hôpitaux, relevant que cette maladie a envahi plusieurs villages, provoquant des infections et des décès parmi ces enfants dont la vie est menacée.

Ces derniers mois, le Maroc a connu une augmentation "significative" des cas de rougeole, ainsi qu'une augmentation du nombre de décès, notamment après l'apparition de la maladie dans les écoles et parmi les étudiants, selon ces sources qui signalent que le décès d'un nourrisson dû à de graves complications et à une autre infection par la rougeole, mercredi, dans la ville de Chefchaouen, a suscité la colère d'une large partie des Marocains, qui souffrent de sa propagation et du danger de ses complications pour la santé de leurs enfants.

Les mêmes sources sont revenues notamment sur la panique qui s'est emparée des familles des enfants, faisant savoir que plusieurs mères en quête de conseils et d'informations n'arrêtaient pas de poser des questions sur Facebook sur les symptômes de la maladie pour y faire face.

Le ministère marocain de la Santé a récemment révélé que la maladie a envahi les zones reculées des banlieues du Souss, du Haut Atlas et du sud-est, la région du Souss ayant enregistré le taux d'infection le plus élevé, avec 409 cas et un certain nombre de décès.

Malgré ces statistiques sur le nombre d'infections et de décès, la maladie continue de tuer des enfants, selon la même source, qui souligne que les médias marocains ont précédemment révélé que deux familles se sont précipitées pour enterrer leurs enfants, sur lesquels les symptômes étaient pourtant visibles, sans faire des examens médicaux.

Dans ce contexte, Ahmed Al-Helou, médecin spécialisé en pédiatrie interrogé par la presse, a attribué les raisons de la propagation de la rougeole chez les enfants à la période Covid, pendant laquelle la plupart des enfants n'ont pas été vaccinés à temps -faute de disponibilité de traitement et de vaccins dans les hôpitaux-, ce qui a augmenté le risque d'infections.

Mardi 3 décembre 2024

ACNÉ ADULTE

Toutes les solutions pour retrouver une peau nette

Vous pensez vous en être débarrassé après l'adolescence. Et voilà que ces vilains boutons reviennent vous empoisonner la vie. Traitements et astuces pour en venir enfin à bout.

Les adultes aussi

On la croyait réservée aux ados, or l'acné touche de plus en plus de femmes. Mais chez les premiers, les boutons apparaissent plutôt sur les joues et le front. Alors que chez les femmes, ils sont surtout localisés sur le cou, le menton, le long de la mâchoire jusqu'au lobe de l'oreille. Leur aspect aussi est différent : les lésions sont inflammatoires, profondes, douloureuses, avec un risque important de cicatrices.

Les dermatologues ont du mal à expliquer cette explosion des cas d'acné chez l'adulte, mais quelques pistes se profilent. Le tabac figure au banc des accusés. Tout comme l'abus de cosmétiques mal adaptés, la pollution, le stress et les fluctuations hormonales. On sait que les germes adorent les sures rapides et les produits laitiers mais l'alimentation ne saurait, à elle seule, être responsable de l'apparition de l'acné.

Une cure d'antibiotiques

En cas d'acné sévère, une cure d'antibiotiques (cyclines) peut apporter une nette et rapide amélioration, minimisant ainsi les risques de cicatrices. Mais attention, pour être efficace, le traitement doit durer de trois à quatre mois. Et il peut, chez certaines femmes, favoriser l'apparition de mycoses vaginales. Un effet secondaire que votre dermatologue sait prévenir et traiter.

Une cure de bardane

Pour retrouver un épiderme plus net et plus frais, faites une cure de bardane pendant deux mois. Sous forme de tisane, de gélules ou de suspension intégrale de plante fraîche (SPFP). Ses propriétés antibactériennes et dépuratives en font une alliée de choix des peaux à problèmes. Et si votre visage a tendance à briller, associez-y de la pensée sauvage.

Une question d'hormones

Les déséquilibres hormonaux, la prise ou larrêt d'un contraceptif oral, la pose d'un stérilet hormonal ou des répercussions chez celles dont la peau est très sensible aux androgènes. D'où une production excessive de sébum, voire des poussées d'acné. Parlez-en à votre dermatologue. Il vous aidera à trouver la solution la mieux adaptée. Ainsi, les pilules



contenant certains progestatifs permettent de réguler la production de sébum.

Des masques à l'argile

Mettez aux oubliettes les gommes bien trop agressives. Pour nettoyer votre peau en profondeur sans l'irriter, optez plutôt pour l'argile verte. Grâce à ses propriétés absorbantes, elle assainit l'épiderme, resserre les pores et favorise une cicatrisation en douceur.

Comment bien préparer votre masque : versez de l'eau de camomille, apaisante, dans un bol. Ajoutez de l'argile en poudre jusqu'à obtenir une pâte onctueuse, et cinq gouttes d'huile essentielle de citron, un antiseptique naturel.

Comment l'utiliser : appliquez-le en couche épaisse sur le visage et le cou. Rincez à l'eau tiède dès que l'argile commence à sécher. Prenez le temps de faire ce soin deux fois par semaine. (Ingrédients en vente dans les magasins d'alimentation naturelle et les pharmacies.)

Hydratez votre peau

Les peaux acnéiques ont elles aussi besoin d'être hydratées. Le matin, bien entendu, pour les préserver des agressions extérieures tout au long de la journée. Mais également le soir, une trentaine de minutes après l'application des traitements prescrits par le dermatologue. Le but : compenser l'effet desséchant et irritant de ces produits.

De nombreuses marques proposent des crèmes à la fois hydratantes, matifiantes et

séborégulatrices, qui sauront répondre à vos besoins. Mais veillez bien à ce qu'elles soient non comedogéniques.

Demandez un nettoyage de peau

Triturer vous-même vos boutons ne fera qu'aggraver les choses. Et les esthéticiennes peuvent vous débarrasser de vos points noirs, mais pas intervenir sur les microkystes.

Seul un nettoyage de peau spécifique, effectué par un dermatologue, peut éliminer une petite incision, préécédée ou suivie d'une application d'acide glycolique ou trichloracétique. Ces séances de nettoyage de peau sont plutôt désagréables, mais pas douloureuses.

Vous en ressortirez toute rouge, mais ça va enfin vraiment la peine.

Pensez au peeling

À l'acide glycolique, il donne de bons résultats sur l'acné et est en général bien toléré. La sensation de brûlure durant le soin est légère, les rougeurs s'estompent vite et la désquamation est très superficielle. On a tout au plus l'impression d'avoir pris un coup de soleil.

Comptez en moyenne trois séances, non prises en charge par la Sécurité sociale, varie beaucoup suivant le type de laser utilisé.

Maquillez-vous !

Deux bonnes raisons de rester coquette. Le maquillage forme une barrière contre le soleil. Et vous serez moins tentée de tripoter vos boutons, puisqu'ils seront bien camouflés.

Pour masquer les boutons enflammés, appliquez un correcteur de couleur verte spécifique acné. Il « neutralise » la couleur rouge tout en traitant l'imperfection. Pour estomper l'aspect en relief du

acné, il faut que la peau soit nettoyée et hydratée. Utilisez un gel nettoyant sans savon, ne frottez pas et hydratez bien votre visage le matin avec une crème non-comédogène formulée pour les peaux grasses à tendance acnéique. Vous allez alors recommander une hydratation de protection de votre peau et mieux la préparer aux agressions extérieures : soleil, pollution, etc.

Pourquoi faut-il bien nettoyer sa peau ?

Sur une peau des plus propres, il faut se montrer le plus doux possible.

Utilisez un pain dermatologique ou un gel nettoyant sans savon, ne frottez pas et hydratez bien votre visage le matin avec une crème non-comédogène formulée pour les peaux grasses à tendance acnéique.

Vous allez alors recommander une hydratation de protection de votre peau et mieux la préparer aux agressions extérieures : soleil, pollution, etc.

Pourquoi ne faut-il pas toucher ses boutons ?

D'une part, vous risquez de favoriser l'apparition de nouveaux boutons et d'autre part, de laisser des cicatrices.

Le stress est-il un facteur déclenchant ?

Le lien entre stress, peau grasse et acné est aujourd'hui établi. En période de stress, nous sécrétions des endorphines - des neuromédiateurs - qui vont activer la glande sébacée. Celle-ci va alors produire davantage de sébum.

Le soleil, ami ou ennemi ?

C'est un sujet au moins aussi complexe que l'acné lui-même. Si le soleil a bien tendance à assécher les lésions, il entraîne aussi l'épaississement de la couche cornée des pores de la peau.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets. L'amélioration constante pendant l'été ne sera donc que de courte durée : l'épaississement de la peau provoque des poussées d'acné en septembre-octobre. Si vous vous exposez, il est donc conseillé d'appliquer une crème solaire anti-UVB et UVA (indice 30).

Les traitements locaux

S'il n'y a pas d'inflammation (boutons rouges) mais seulement des points noirs, les adultes qui souffrent d'acné (soit 41% des femmes entre 19 et 45 ans, quand même) peuvent tenter de régler ce problème toutes seules. Tout d'abord en adoptant une meilleure hygiène de vie : sommeil, gestion du stress, arrêt de la cigarette, protection solaire...

- utilisation de produits de soin non comedogéniques

- nettoyage du visage deux fois par jour avec un soin lavant aux AHA ou un surgras,

- arrêt quand c'est possible des traitements responsables de la poussée d'acné (à décider uniquement en accord avec son médecin spécialiste),

- utilisation de crème traitante sans ordonnance.

La règle d'or : en cas de bouton, s'empêcher de toucher sous peine d'aggraver la situation. Le mieux : appliquer un produit asséchant et à peine évacuer le médicament si une pointe blanche est présente. Très important : pour le camouflage, choisissez du maquillage non comedogène.

Peut-on manger ce que l'on veut ?

Our cure aussi étudie n'a encore démontré d'lien entre alimentation et acné. Seulement, pour votre santé, il est conseillé d'avoir une alimentation variée et équilibrée.

Peut-on se maquiller ?

Ce n'est pas contre-indiqué. Choisissez de préférence une crème teintée. Celle-ci doit être certifiée non-comédogène.

Les dermatologues recommandent d'acheter ses crèmes de soins et produits de maquillage en pharmacie ou parapharmacie. On parle alors de dermo-cosmétiques.

Peut-on changer de dermo-cosmétiques ?

Il est préférable de ne pas changer trop souvent de soins (crème hydratante, crème teintée, etc.) car la peau n'apprécie guère.

Peut-on avoir de l'acné à l'âge adulte ?

L'acné disparaît en général vers 18-19 ans mais dans certains cas, ce problème peut perdurer à l'âge adulte. Certaines acnés peuvent justifier un traitement par isotrénoiné (Roaccutane® ou ses génériques).

Qui dit peau grasse dit aussi cheveux gras ?

C'est fréquent en effet. Quand les troubles sont importants (le cuir chevelu est rouge, les démangeaisons sont intenses), le médecin peut prescrire à son patient un médicament remboursé, Cébiprox®. Il s'agit d'un shampooing à 2 fois par semaine. Si l'acné persiste, il existe des shampoings au zinc de goudron ou à l'acide salicylique, à appliquer pas plus de 2 fois par semaine également sous peine d'aggraver le cuir chevelu.

À noter : ce traitement est contre-indiqué durant le premier trimestre de grossesse.

Le zinc est-il efficace ?

Il a été prouvé que le zinc administré par voie systémique

(sous forme de gélules : en France, il s'agit du gluconate de zinc) a une action sur l'acné inflammatoire. Le zinc est un peu moins efficace que les cyclines mais il présente un intérêt dans certains cas

particuliers (il peut être prescrit à la femme enceinte notamment ou n'est pas contre-indiqué au soleil).

Les résultats apparaissent au bout d'un mois. En cas d'inéfficacité, il reste le Roaccutane qui atténue les glandes sébacées.

Enfin, il arrive aussi que l'acné apparaisse sans cause déterminée...

© DR

Les réponses à vos questions

Soleil, stress, alimentation, maquillage... Tout ce qu'il faut savoir sur la peau grasse et l'acné pour adopter les bons gestes au quotidien.

Pourquoi faut-il bien nettoyer sa peau ?

Sur une peau des plus propres, il faut se montrer le plus doux possible.

Utilisez un pain dermatologique ou un gel nettoyant sans savon, ne frottez pas et hydratez bien votre visage le matin avec une crème non-comédogène formulée pour les peaux grasses à tendance acnéique.

Vous allez alors recommander une hydratation de protection de votre peau et mieux la préparer aux agressions extérieures : soleil, pollution, etc.

Pourquoi ne faut-il pas toucher ses boutons ?

D'une part, vous risquez de favoriser l'apparition de nouveaux boutons et d'autre part, de laisser des cicatrices.

Le stress est-il un facteur déclenchant ?

Le lien entre stress, peau grasse et acné est aujourd'hui établi. En période de stress, nous sécrétions des endorphines - des neuromédiateurs - qui vont activer la glande sébacée. Celle-ci va alors produire davantage de sébum.

La règle d'or : en cas de bouton, s'empêcher de toucher sous peine d'aggraver la situation. Le mieux : appliquer un produit asséchant et à peine évacuer le médicament si une pointe blanche est présente. Très important : pour le camouflage, choisissez du maquillage non comedogène.

Le soleil, ami ou ennemi ?

C'est un sujet au moins aussi complexe que l'acné lui-même. Si le soleil a bien tendance à assécher les lésions, il entraîne aussi l'épaississement de la couche cornée des pores de la peau.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets. L'amélioration constante pendant l'été ne sera donc que de courte durée : l'épaississement de la peau provoque des poussées d'acné en septembre-octobre.

Si vous vous exposez, il est donc conseillé d'appliquer une crème solaire anti-UVB et UVA (indice 30).

Les traitements locaux

S'il n'y a pas d'inflammation (boutons rouges) mais seulement des points noirs, les adultes qui souffrent d'acné (soit 41% des femmes entre 19 et 45 ans, quand même) peuvent tenter de régler ce problème toutes seules. Tout d'abord en adoptant une meilleure hygiène de vie : sommeil, gestion du stress, arrêt de la cigarette, protection solaire...

- utilisation de produits de soin non comedogéniques

- nettoyage du visage deux fois par jour avec un soin lavant aux AHA ou un surgras,

- arrêt quand c'est possible des traitements responsables de la poussée d'acné (à décider uniquement en accord avec son médecin spécialiste),

- utilisation de crème traitante sans ordonnance.

Peut-on manger ce que l'on veut ?

Our cure aussi étudie n'a encore démontré d'lien entre alimentation et acné. Seulement, pour votre santé, il est conseillé d'avoir une alimentation variée et équilibrée.

Peut-on se maquiller ?

Ce n'est pas contre-indiqué. Choisissez de préférence une crème teintée. Celle-ci doit être certifiée non-comédogène.

Les dermatologues recommandent d'acheter ses crèmes de soins et produits de maquillage en pharmacie ou parapharmacie. On parle alors de dermo-cosmétiques.

Peut-on changer de dermo-cosmétiques ?

Il est préférable de ne pas changer trop souvent de soins (crème hydratante, crème teintée, etc.) car la peau n'apprécie guère.

Peut-on avoir de l'acné à l'âge adulte ?

L'acné disparaît en général vers 18-19 ans mais dans certains cas, ce problème peut perdurer à l'âge adulte. Certaines acnés peuvent justifier un traitement par isotrénoiné (Roaccutane® ou ses génériques).

Qui dit peau grasse dit aussi cheveux gras ?

C'est fréquent en effet. Quand les troubles sont importants (le cuir chevelu est rouge, les démangeaisons sont intenses), le médecin peut prescrire à son patient un médicament remboursé, Cébiprox®. Il s'agit d'un shampooing à 2 fois par semaine.

Si l'acné persiste, il existe des shampoings au zinc de goudron ou à l'acide salicylique, à appliquer pas plus de 2 fois par semaine également sous peine de l'irritation.

À noter : ce traitement est contre-indiqué durant le premier trimestre de grossesse.

Le zinc est-il efficace ?

Il a été prouvé que le zinc administré par voie systémique

(sous forme de gélules : en France,

il s'agit du gluconate de zinc) a une action sur l'acné inflammatoire.

Le zinc est un peu moins efficace que les cyclines mais il présente un intérêt dans certains cas

particuliers (il peut être prescrit à la femme enceinte notamment ou n'est pas contre-indiqué au soleil).

Les résultats apparaissent au bout d'un mois.

En cas d'inéfficacité, il reste le Roaccutane qui atténue les glandes sébacées.

Enfin, il arrive aussi que l'acné apparaisse sans cause déterminée...

Acné : s'en débarrasser pour de bon

Déjà qu'à l'adolescence, ces comédonis disgracieux nous compliquaient la vie mais maintenant qu'il faut affronter le regard de nos collègues de bureau, c'est presque pire. Pourquoi l'acné rattrape-t-elle les adultes et comment la vaincre définitivement ?

Les premiers gestes "anti-acné"

S'il n'y a pas d'inflammation (boutons rouges) mais seulement des points noirs,

les adultes qui souffrent d'acné (soit 41% des femmes entre 19 et 45 ans, quand même) peuvent tenter de régler ce problème toutes seules.

Tout d'abord en adoptant une meilleure hygiène de vie :

sommeil, gestion du stress, arrêt de la cigarette, protection solaire...

- utilisation de produits de soin non comedogéniques

- nettoyage du visage deux fois par jour avec un soin lavant aux AHA ou un surgras,

- arrêt quand c'est possible des traitements responsables de la poussée d'acné (à décider uniquement en accord avec son médecin spécialiste),

- utilisation de crème traitante sans ordonnance.

La règle d'or : en cas de bouton, s'empêcher de toucher sous peine d'aggraver la situation. Le mieux : appliquer un produit asséchant et à peine évacuer le médicament si une pointe blanche est présente. Très important : pour le camouflage, choisissez du maquillage non comedogène.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les rayons ultra-violets.

La peau se protège ainsi contre les

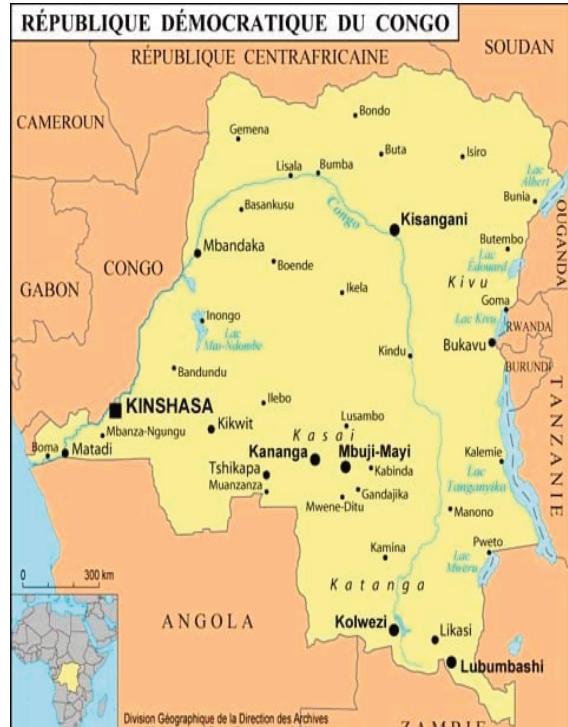
RDC**Nouveau sommet à Luanda le 15 décembre**

Un nouveau sommet sur la poursuite du processus de paix dans l'est de la République démocratique du Congo va se tenir le 15 décembre à Luanda, en présence des présidents rwandais Paul Kagame et congolais Félix Tshisekedi, a annoncé lundi la présidence angolaise.

"Dans le cadre des efforts en cours pour trouver une solution durable" à ce conflit armé, le président angolais Joao Lourenço, "désigné médiateur par l'Union africaine", a ainsi pris l'initiative de ce sommet tripartite, précise un communiqué.

La RDC et le Rwanda, qui ont signé un fragile cessez-le-feu début août, ont approuvé un document "clé" pour la poursuite du processus de paix dans l'est de la RDC, avait affirmé la semaine dernière la diplomatie angolaise.

Cette région est en proie depuis fin 2021 à la réurgence du M23 ("Mouvement du 23 mars"), une rébellion qui s'est emparée de vastes pans de territoires aux dépens des Forces armées congolaises (FARD) et de milices affiliées à Kinshasa. Début août, l'Angola a obtenu la signature d'un cessez-le-feu qui a stabilisé la ligne de front, mais le M23 continue de mener des offensives localisées. La semaine der-



nière, les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda ont "approuvé le Concept d'opérations (CONOPS), un instrument clé", censé fixer les modalités d'un éventuel désengagement

des troupes rwandaises présentes sur le territoire congolais, selon le ministre angolais.

TANZANIE**La présidente annonce une enquête sur les relocalisations de Massaï**

La présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan a annoncé dimanche la création de deux commissions d'enquête sur un programme controversé de relocalisation de plus de 80.000 Massaï vivant dans la région de Ngorongoro, dans le nord du pays.

Le district de Ngorongoro, où se trouve le célèbre cratère éponyme classé au patrimoine mondial de l'Unesco, est depuis plus de deux ans au cœur de tensions entre les autorités et les communautés massaï qui y

vivent depuis plus d'un siècle.

Le gouvernement estime que leur population croissante empête sur l'habitat de la faune sauvage et a lancé un programme de relocalisation volontaire, qualifié d'"expulsions" par des militants des droits humains et l'opposition tanzanienne.

Le plan de relocalisation, qui a débuté en 2022, prévoit le déplacement d'environ 82.000 personnes du district de Ngorongoro vers le village de Msomera, à environ 600 kilomètres

à l'est. Les Massaï accusent le gouvernement de vouloir les déplacer pour pouvoir organiser des safaris et de lucratives parties de chasse privées dans cette région touristique. La Tanzanie est réputée pour ses parcs naturels, comme Ngorongoro et le Serengeti. Le secteur du tourisme a généré 3,37 milliards de dollars (3,1 milliards d'euros) en 2023, avec des arrivées depuis l'étranger en hausse de 24%, selon des données officielles.

APS

CONFÉRENCE DE L'EUCOCO AU PORTUGAL**Le peuple rifain s'inspire de la lutte du peuple sahraoui (PNR)**

La 48e édition de la Conférence de coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), a vu la participation d'une délégation du Parti national rifain (PNR), qui a affirmé que le peuple rifain "s'inspire de la lutte et la détermination du peuple du Sahara Occidental".

Dans une déclaration à la presse, le membre du PNR, Oussama Redouane, a souligné que "le peuple rifain puise dans l'expérience sahraouie de la lutte pour défendre ses droits et ses ressources naturelles, d'autant plus que la question du Rif a été longuement absente des foras internationaux".

Le membre du PNR a estimé que cette Conférence constituait "une opportunité pour rencontrer les délégations de l'Afrique du sud, de Zimbabwe, de Nicaragua et de Cuba, ainsi que de l'Algérie, pays frère et ami, en plus des organisations internationales espagnoles et portugaises, qui, pour la plupart, ne connaissent pas la question rifaine".

Cela nous permet de présenter clairement notre cause afin d'obtenir l'appui international similaire à celui dont bénéficient nos frères sahraouis".

Il a relevé qu'il s'agissait de la deuxième participation du PNR à une manifestation "internationale", après une visite au Parlement de l'Afrique du sud au cours de l'année dernière, où il a rencontré des représentants de partis occupant 70% des sièges au Parlement de l'Afrique du sud.

Cette visite avait permis un bon accueil et offert une plate-forme pour exposer la cause rifaine, pour obtenir une reconnaissance du Parti national rifain et de sa cause juste d'un peuple sous occupation depuis 1912, d'abord sous le protectorat espagnol, puis sous la colonisation marocaine".

Il a souligné que "la question du Rif est celle d'un peuple déplacé et dépourvu de tous ses droits", relevant que "le changement démographique dans le Rif est en cours depuis des années, et que plus de la moitié du peuple rifain vit en exil, ce qui constitue un crime contre l'humanité".

Il a affirmé que "le peuple rifain, pris de liberté et convaincu de la justice de sa cause, considère l'indépendance comme un destin inéluctable".

BURKINA FASO**De nombreux terroristes neutralisés en une semaine dans plusieurs régions**

Les Forces de défense et de sécurité (FDS) burkinabè ont intensifié des opérations antiterroristes la semaine dernière qui ont permis de "neutraliser" de nombreux terroristes dans plusieurs régions du Burkina Faso, a rapporté dimanche la presse locale. Selon l'Agence d'information du Burkina Faso (AIB), qui cite des sources militaires, les FDS du Burkina Faso et les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP, les supplétifs de l'armée burkinabè), ont mené durant la semaine écoulée des opérations d'envergure, combinant offensives terrestres et frappes aériennes dans plusieurs régions.

Les opérations ont été menées entre autres, dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Sahel et du Centre-nord, a expliqué la même source, précisant que de nombreux terroristes ont été "neutralisés" et une quantité importante de matériel a été récupérée ou détruite.

PALESTINE

La Ligue arabe rend hommage à l'UNRWA pour ses efforts en faveur du peuple palestinien

La Ligue des Etats arabes a honoré l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour ses efforts visant à soutenir le peuple palestinien qui fait face à une agression génocidaire sioniste dans la bande de Ghaza et aux attaques et violations commises par l'occupant en Cisjordanie occupée.



Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a reçu le bouclier honorifique et l'a remis à ses collègues travaillant au sein de l'Agence.

"C'est un honneur de recevoir ce prix de la Ligue des Etats arabes au nom de nos équipes de l'UNRWA.

Il s'agit d'une reconnaissance du rôle indispensable que l'UNRWA joue dans la région", a écrit M.

Lazzarini dans un message publié lundi sur les réseaux sociaux.

"C'est également un hommage à la perte de près de 250 membres de l'équipe de l'UNRWA tués à Ghaza de-

puis le début de la guerre (sioniste)", a-t-il poursuivi.

La Ligue arabe a également honoré la Commission de résistance au mur et aux colonies pour ses efforts visant à lutter contre les colonies et le mur de séparation raciste et pour son soutien aux personnes touchées par ces derniers.

La Ligue arabe a honoré aussi l'Autorité palestinienne de soutien aux prisonniers et ex-prisonniers pour son rôle dans la prise en charge des prisonniers palestiniens, détenus dans les geôles de l'occupant sioniste, et de leurs familles, ainsi que des pri-

sonniers libérés. Le représentant de la Palestine auprès de la Ligue arabe, Muhammed Al-Aklouk, a reçu un bouclier honorant l'Autorité de résistance au mur et aux implantations et l'Autorité de soutien aux prisonniers et ex-prisonniers palestiniens. La Ligue arabe a remis également le bouclier universitaire au chef du Syndicat des journalistes palestiniens, M. Nasser Abu Bakr, en reconnaissance du rôle et des sacrifices des journalistes palestiniens notamment dans la couverture de la guerre sioniste en cours contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023.

Agressions sionistes : Ghaza compte le plus grand nombre d'enfants amputés au monde (ONU)

La bande de Ghaza, en proie depuis plus d'un an à des agressions sionistes barbares, compte désormais le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde, a affirmé lundi au Caire le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres.

"Beaucoup perdent des membres et subissent des opérations chirurgicales

sans même d'anesthésie. Ce à quoi nous assistons pourrait bien être l'un des crimes internationaux les plus graves", a indiqué M.

Guterres, lors d'une conférence ministérielle au Caire pour accélérer l'aide humanitaire à l'enclave palestinienne dévastée et sous blocus sioniste.

Le chef de l'ONU a qualifié d'"épouvantable et que

d'apocalyptique" la situation à Ghaza, soulignant que la catastrophe de l'enclave palestinienne "n'est rien d'autre qu'un effort total de notre humanité commune".

Dans un discours lu par la secrétaire générale adjointe de l'ONU, Amina Mohammed, M. Guterres a en outre jugé que "le cauchemar doit cesser" et que

"nous ne pouvons pas continuer à détourner le regard", soulignant qu'il "était temps d'agir".

En cours depuis 13 mois, l'agression sioniste génocidaire contre Ghaza a fait 44.466 martyrs et 105.358 blessés Palestiniens, selon le dernier bilan communiqué lundi par les autorités palestiniennes de la santé.

MANDATS D'ARRÊT CONTRE DEUX RESPONSABLES SIONISTES HRW exhorte les pays membres de la CPI à remplir leur obligation

L'organisation de défense des droits humains "Human Rights Watch" a exhorté lundi les pays membres de la Cour pénale internationale (CPI), réunis à La Haye, à "s'engager à remplir leur obligation d'exécuter les mandats d'arrêt émis par la Cour, quelle que soit la personne ciblée".

"Les pays membres de la CPI devraient s'engager, lors de leur réunion annuelle, à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que le travail crucial de la Cour en faveur de la justice puisse se poursuivre sans entrave", a déclaré la directrice du programme Justice internationale à Human Rights Watch, Liz Evenson, citée dans un communiqué.

Selon cette responsable, les man-

dates d'arrêt émis par la CPI "envoient un message crucial : personne n'est au-dessus de la loi".

L'ONG a estimé, en effet, que les pays membres de la CPI "devraient soutenir la Cour face aux efforts visant à saper son mandat mondial", reconnaissant que "la Cour est soumise à une pression extrême" depuis que ses juges ont émis des mandats d'arrêt contre de hauts dirigeants sionistes dans le cadre de l'enquête de la CPI sur la situation en Palestine.

Le 18 novembre, l'Organisation a publié un rapport de 26 pages fournit des recommandations aux pays membres de la CPI visant à garantir que la Cour bénéficie du soutien politique, des ressources et de la

coopération dont elle a besoin pour faire avancer les enquêtes et les affaires portant sur diverses situations.

"La Cour subit une pression extrême depuis le 21 novembre, quand les juges de la CPI chargés de l'enquête sur la Palestine ont émis des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant", a ajouté l'ONG, regrettant, à ce titre, que "certains législateurs américains aient réitéré leurs menaces d'imposer des sanctions aux responsables de la CPI et aux individus qui coopèrent avec la Cour". Les travaux de la session annuelle de l'Assemblée des Etats parties de la CPI ont débuté lundi à La Haye, aux Pays-Bas et se poursuivront jusqu'à samedi prochain.

AGGRESSION SIONISTE

AU LIBAN

Le président du Parlement dénonce la "Violation flagrante" sioniste du cessez-le-feu



Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a dénoncé lundi la "Violation flagrante" du cessez-le-feu par l'entité sioniste, après que des frappes sionistes ont visé un poste de l'armée et un village frontalier.

Dans un communiqué, M. Berri, qui a joué un rôle de premier plan dans les négociations ayant conduit à la trêve, a affirmé que l'entité sioniste avait violé à "au moins 54 reprises" l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre.

Il a appelé le comité chargé de superviser la trêve "à entamer urgentement son action et contraindre" l'entité sioniste à "arrêter ses violations et à se retirer" du territoire libanais.

Plusieurs frappes sionistes ont visé le Liban depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Lundi, un drone sioniste a visé un poste de l'armée libanaise dans le Hermel, une région de la plaine de la Békaa dans l'est du Liban, faisant un blessé parmi les militaires, selon l'armée.

Un homme est par ailleurs tombé en martyr suite à une frappe de drone sioniste sur le village de Marjeyoun, dans le sud du Liban, a rapporté le ministère libanais de la Santé.

L'Agence nationale d'information (Ani, officielle) a précisé que l'homme circulait à moto.

Plus de 15.000 bâtiments endommagés ou détruits en une année

Plus de 15.000 bâtiments ont été endommagés ou détruits dans le sud du Liban au cours des agressions sionistes en une année contre le pays, a rapporté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies au Liban.

"Au total, 15.633 bâtiments ont été partiellement ou totalement détruits (6,6% du nombre de bâtiments d'avant les agressions)", a indiqué le BCAH, cité par des médias.

Parallèlement, des chercheurs du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), qui ont examiné des images satellite de sept districts des provinces de Nabatieh et du Sud-Liban, ont indiqué que les agressions avaient généré plus de huit millions de tonnes de décombres.

Jeudi, le Premier ministre libanais Najib Mikati avait appelé à faire pression sur l'entité sioniste pour l'arrêt de ses violations de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur mercredi matin en vue de mettre fin à l'agression sioniste contre le Liban, lancée le 8 octobre 2023, et qui a fait plus de 3.961 martyrs et plus de 16.520 blessés, selon un dernier bilan des autorités libanaises de la santé.

APS

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

"Les institutions des secteurs de la Communication et de la Culture, piliers du rayonnement intellectuel, civilisationnel et culturel en Algérie"

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane a affirmé, à Alger, que les institutions des secteurs de la Communication et de la Culture "constituent des piliers du rayonnement intellectuel, civilisationnel et culturel de l'Algérie, dans ses dimensions africaine, arabe, islamique et mondiale".

Président aux côtés du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, la cérémonie de signature de deux conventions de coopération entre l'Etablissement public de télévision (EPTV), le Théâtre national algérien (TNA) "Mahieddine-Bachtarzi" et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), en présence du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, le ministre de la Communication a souligné que la signature de ces accords "traduisent concrètement la nécessité de bâtir des ponts de partenariat et de coopération entre les institutions des secteurs de la Communication et de la Culture", les qualifiant de "leviers pour le développement et la promotion du patrimoine culturel et artistique puise dans l'héritage civilisationnel riche, authentique et millénaire de la nation all-



gérie". Le ministre a souligné l'importance de ce partenariat entre les deux secteurs, qualifié de "de mission sensible et de message noble" nécessitant des efforts concertés des secteurs de la communication et de la culture, en ligne avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, étant donné que le rayonnement intellectuel, civilisationnel et artistique de la nation est un élément fondamental du poids de l'Etat et de son influence, ainsi qu'un pilier de sa sécurité dans un sens global".

M. Meziane s'est dit ravi de présider, aux côtés de M. Ballalou et du conseiller du président de la République, cette cérémonie de signature de ces deux conventions "importantes" entre l'EPTV, le TNA "Mahieddine-Bachtarzi" et le CADC. Le ministre de la Communication a également salué cette initiative "comme étape importante dans le renforcement de la coopération et du partenariat entre les institutions des deux secteurs", car elle "jette les bases d'une coopération élargie et plus riche pour soutenir et promouvoir la production cinématographique et théâtrale algérienne, ancienne et contemporaine. Cette démarche vise également à mieux faire connaître ces œuvres au grand public, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays".

Il a appelé la corporation des médias et de la culture "à œuvrer dans ce sens, à même de renforcer la coopération au service de la culture, de la pensée, de l'art et de l'esthétique contribuant ainsi à enrichir ce patrimoine dans un pays aussi beau que riche".

Ces conventions ont été signées par le DG de l'EPTV, M. Mohamed Bahlali, et le DG du CADC, M. Zineddine Arkab, ainsi que le DG du TNA "Mahieddine-Bachtarzi", M. Mohamed Yahiaoui, en présence de directeurs de médias publics et des artistes.

**BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN
L'intrépide Vaiana surfe au sommet**

La princesse polynésienne Vaiana mène, avec ce second opus du dessin animé de Disney, la vague du box-office nord-américain en ce week-end de Thanksgiving, selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor relations.

"Vaiana 2" - "Moana 2" en anglais --, qui emporte le spectateur dans une quête de la jeune Vaiana à travers les eaux du Pacifique, a accumulé 221 millions de dollars de recette depuis mercredi.

Un chiffre "spectaculaire", qui marque un record "pour un démarrage lors de ce long week-end férié de la traditionnelle fête américaine, selon l'analyste David Gross. En seconde place figure l'adaptation sur grand écran de la célèbre comédie musicale de Broadway, "Wicked", avec 118 millions de dollars de recettes.

Après un démarrage en trombe la semaine passée, "Wicked" poursuit sa réussite dans les salles obscures des Etats-Unis et du Canada. Autre grosse production lancée pour les fêtes de Thanksgiving, "Gladiator II" se place encore derrière "Wicked" et le long-métrage de Ridley Scott dans la Rome antique, 24 ans après son premier plénum, accumule cette semaine 44 millions de dollars.

Avec 19 millions de dollars, "Red One", des studios MGM sur une histoire d'enlèvement du Père Noël, avec Chris Evans, Lucy Liu et, encore, Dwayne "The Rock" Johnson au casting, se place en quatrième position. En queue du peloton se glisse la comédie de Noël "The Best Christmas Pageant Ever" avec près de 5 millions de dollars de recettes.

Voici le reste du top 10:

6. "Bonhoeffer" (3,2 millions de dollars de recettes)
7. "Venom: The Last Dance" (3 millions)
8. "Le Robot sauvage" (1 million)
9. "Heretic" (950.000 dollars)
10. "A real pain" (900.000).

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BENI ABBES
IDENTIFICATION FISCALE N° : 422024000052232

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°19/2024

Intitulé de l'opération : **Réalisation d'un Siege de direction de la formation professionnelle au profit de la wilaya de Beni Abbès (y compris logement de fonction).**
Madame la Directrice des Équipements Publics de la Wilaya de Beni Abbès lance un avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur:
REALISATION D'UN SIEGE DE DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU PROFIT DE LA WILAYA DE BENI ABBES (Y COMPRIS LOGEMENT DE FONCTION).
Ne sont éligibles au présent appel d'offre que les entreprises satisfaisantes obligatoirement aux critères suivantes :
 Capacité professionnelle :

- * Être qualifiées en bâtiment activité principale, catégorie Quatre 04 ou plus.

 Capacité financière :

- * Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des quatre dernières années (2020-2021-2022-2023) : 60.000.000.00 DA

 Capacité technique :

- * **Moyens humains :** Un chef de projet ayant au moins un ingénierat ou Master en génie civil ou architecture d'un minimum d'expérience de 3 ans. Justifiés par les CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS, Fiche carrière CNAS et les certificats ou attestations de travail.
- * **Moyens matériels :** ayant au moins un camion de plus 05 tonnes justifiés par les cartes grises et les assurances en cours de validité et le contrôle technique.

Référence professionnelle : ayant réalisé au moins un projet en TCE d'un montant au moins 80 000 000.00 DA justifiés par les attestations de bonne exécution (Le montant du projet doit être mentionné sur l'attestation).

En cas de groupement : on calcule la somme des capacités techniques, pour les capacités financières, la moyenne des trois meilleures années à partir de 2020 est calculée pour chaque membre du groupement sont additionnées et divisées par le nombre total de membres du groupement pour extraire le chiffre d'affaire du groupement.

Le chef de fil ou l'un des membres de groupement doit posséder la qualification catégorie 04 en bâtiment comme activité principale en cours de validité.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Beni Abbès Rue Elmodjihad Lamtaouch Bahous Beni Abbès,

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant directement, dans le cas de groupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant directement désigné.

Le dossier présenté par le soumissionnaire doit être composé de Trois plis comme suit :

*Pié de l'offre de candidature * Pié de l'offre financière *Pié de l'offre financière (selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges) et doivent être insérés dans une enveloppe fermée anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

* à à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres pour REALISATION D'UN SIEGE DE DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU PROFIT DE LA WILAYA DE BENI ABBES (Y COMPRIS LOGEMENT DE FONCTION).

À Madame La Directrice des Équipements Publics de la Wilaya de Beni Abbès

À l'adresse suivante : Direction des équipements publics de la Wilaya de Beni Abbès Rue Elmodjihad Lamtaouch Bahous

Présentation des offres :

Le dossier de candidature : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10 page 22)

L'offre technique : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10 page 22)

L'offre financière : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10 page 23)

La durée de préparation des offres est à DIX (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00, cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (candidature, technique et financier) de à une seule séance publique, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h15 au siège de la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Beni Abbès. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 13h15

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE & DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE M'SILA

A Monsieur :

Mehdeb Hoçine Enterprise travaux Publics et hydraulique des grands et construction – M'sila

*** MISE EN DEMEURE N°02 ***

Suite au marché N° 231 visé en date du 10/11/2022 par la commissions des marchés publics de la wilaya de M'sila et approuvé sous le N° 283 en date du 28/12/2022 .

Suite à la Mise en demeure N° 01 publié dans la presse : مصلى الشرقي en arabe et derby

En français en date du: 18/11/2024.

L'entreprise travaux Publics et hydraulique des grands et construction – M'sila

Mehdeb Hoçine Chargé de la réalisation du projet Lo N°01: Aménagement d'une mini zone d'activité à la commune de M'sila est Mise en demeure pour le deuxième fois

Il est demandé à l'entreprise d'achever les travaux est renforcé le chantier de réalisation des travaux immédiatement par les moyens humains et matériels dans un délai de 72 heures à partir de la date de la première apparition de cette mise en demeure dans le presse.

Si non les mesures correctives seront infligées à son encontre.

ACADEMIE ALGERIENNE DE LA LANGUE ARABE (AALA)

L'IA bientôt exploitée dans la traduction d'ouvrages vers l'arabe (responsable)

L'Académie algérienne de la langue arabe (AALA) va "prochainement" entamer la traduction d'ouvrages et de titres de langues étrangères vers l'arabe, en recourant à l'intelligence artificielle (IA), a révélé, dimanche à Blida, le président de cet organisme, Cherif Meribai.



"Les responsables en charge de la commission de traduction créée en août dernier par l'AALA, au même titre que quatre (4) autres commissions, s'attellent actuellement à fixer la liste des ouvrages qui seront traduits en recourant à l'intelligence artificielle", a indiqué le Pr. Meribai, lors du 2e colloque national sur la langue arabe.

Il a souligné que la langue arabe, qui est "une langue vivante capable d'intégrer différentes sciences et arts, est au diapason des évolutions mondiales exploitant les nouvelles technologies, dont les applications d'IA, des technologies qui vont contribuer à faire connaître et à diffuser la langue arabe". Il a souligné, à l'occasion, que la langue arabe est actuellement considérée comme "la 6 e langue au monde, parlée par plus de 420 millions de per-

sonnes". Pour sa part, le doyen de la faculté des lettres et des langues de Blida, Khelifa Korti, a souligné que ce colloque s'inscrit dans le cadre de la série de séminaires et rencontres organisés, annuellement, par la Faculté à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe (18 décembre).

Il vise à faire la lumière sur l'état des lieux de la langue arabe et son importance dans la vie contemporaine, mais aussi sa promotion de manière à lui permettre d'intégrer les sciences modernes et d'être au diapason des tendances vers la mondialisation", a-t-il ajouté.

La langue arabe "ne doit pas rester à l'écart des évolutions en cours dans les autres langues", a préconisé M. Korti, appelant les responsables concernés à œuvrer à son adaptation de ma-

nière à ce qu'elle puisse intégrer le système mondial conformément aux développements en cours en Algérie.

A noter la signature, en marge de ce colloque, d'une convention entre l'AALA et l'Université de Blida 2. Cet accord engage l'Académie de langue arabe à faire profiter l'université et les étudiants de la Faculté de lettres de ses réalisations, dans l'objectif de contribuer à l'ouverture de l'université sur son environnement culturel, scientifique, économique et social, a indiqué le recteur de l'université, Adel Mezough.

Le colloque a été organisé par l'Université Ali Lounici d'El Affroun, sous le titre "La place de la langue arabe parmi les langues mondiales et ses défis futurs à l'ère de la mondialisation".

artificielle, en passant par des solutions de gestion optimisée.

Pour répondre aux attentes des participants et intégrer une dimension numérique, la compétition "Hackathon InnovPost" adopte un format hybride, qui se déroule simultanément en présentiel dans les quatre wilayas désignées et en ligne via la plateforme Google Meet, "garantissant ainsi une participation élargie et flexible".

Cette première édition se concentre sur des enjeux contemporains et stratégiques, répartis en deux catégories distinctes : la Catégorie Etudiants et la Catégorie Startups.

Les participants de la Catégorie Etudiants s'affrontent sur trois thèmes principaux : "développement web", "vision par ordinateur/intelligence artificielle" et "plateformes d'engagement communautaire". De leur côté, les startups explorent des problématiques telles que "l'optimisation logistique (IoT/IA/RFID/QR Code)", "la gestion efficace des files d'attente" et "l'innovation dans la gestion de carrière". La compétition "Hackathon InnovPost" se veut "une vitrine d'excellence pour révéler les idées novatrices des jeunes talents et des startups et témoigne de la volonté d'Algérie Poste de s'imposer comme un acteur clé de l'innovation technologique, tout en contribuant au développement économique et industriel de l'Algérie", affirme le communiqué, précisant que cette compétition bénéficie du soutien de plusieurs partenaires.

UNIVERSITÉ D'ALGER 1

Création de 50 startups par les étudiants depuis 2022



Le recteur de l'Université d'Algiers 1, Fares Mokhtari a annoncé, dimanche, la création de 50 startups par les étudiants depuis le lancement des maisons de l'intelligence artificielle et des centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE) en 2022.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre sur les applications de l'intelligence artificielle dans divers domaines, organisée par l'Université au siège de la Maison de l'intelligence artificielle, M. Mokhtari a indiqué que la création de cette dernière, en sus du centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) et de l'incubateur d'entreprises, a permis "à des étudiants de lancer 50 startups et d'enregistrer 16 brevets d'invention, ce qui est une avancée considérable".

Et d'ajouter que l'université forme actuellement environ 150 étudiants préparant le lancement de leurs startups, tandis que le CDE de l'université a reçu, jusqu'à présent, 200 demandes d'adhésion. Dans le même contexte, la directrice de l'incubateur d'entreprises de l'université d'Algiers 1, Kaouther El Kourd, a souligné l'intérêt des étudiants pour l'entrepreneuriat, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, précisant que leurs projets visent à développer des solutions dans différents domaines. Concernant le thème de la rencontre, Mme El Kourd a précisé qu'il s'agit d'explorer le potentiel illimité de l'IA, devenue une nécessité qui exige la mobilisation de tous, pour trouver des solutions durables aux différents défis.

La rencontre a réuni des représentants d'entreprises publiques et privées, d'enseignants et de cadres de l'université, en sus de chercheurs algériens établis à l'étranger, qui ont animé des conférences destinées à sensibiliser les étudiants aux potentialités offertes par l'IA et à les encourager à concentrer leurs efforts sur le développement de solutions fondées sur l'IA.

Lors de son intervention, Riyad Baghdadi, enseignant à l'Université MIT de New York, a appelé les étudiants à profiter de l'émergence récente de l'IA, en vue de permettre à l'Algérie d'être au diapason des autres pays dans ce domaine, soulignant que l'usage de ces techniques a débuté simultanément dans le monde entier. Le chercheur a évoqué les différentes applications du "Deep Learning" et du "Machine Learning" notamment dans les secteurs du transport et de la médecine, affirmant que leur intégration dans la vie pratique est désormais accessible, grâce à la disponibilité des données et à la facilité d'accès aux ressources pédagogiques.

Selon M. Baghdadi, l'Algérie a besoin de plateformes de l'IA, notamment dans le domaine de "l'IA générative" en vue d'éviter les contenus inappropriés ou les fausses informations, appelant à créer divers types de contenus en ligne, dans l'objectif de renforcer les bases sur lesquelles reposent ces plateformes.

Sur son côté, le chercheur et médecin Yacine Abdeldjebbar a estimé que les applications algériennes basées sur l'IA devraient s'appuyer sur des expériences réelles, soulignant l'importance pour les étudiants de bien comprendre les besoins de la société avant de lancer leurs projets.

RÉSEAUX SOCIAUX

L'Australie interdit l'accès aux moins de 16 ans

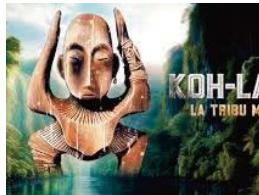
Le Parlement australien a approuvé jeudi une législation interdisant l'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 16 ans, l'une des mesures les plus strictes au monde en la matière pour des plateformes les plus connues.

Le texte, qui a obtenu le feu vert des deux chambres du parlement et un soutien des principaux partis, devrait obligé prochainement ces plateformes à prendre "des mesures raisonnables" pour empêcher ces adolescents d'avoir un compte.

En cas de non-respect de cette obligation, des amendes pouvant aller jusqu'à 50 millions de dollars australiens (30,7 millions d'euros) s'appliqueront. Le texte, dénoncé comme "précipité", "flou" et "problématique" par plusieurs plateformes, a obtenu le feu vert du Sénat australien jeudi, par 34 voix pour et 19 contre, après celui de la Chambre basse australienne la veille, et son entrée en vigueur ne fait guère de doute. Le Premier ministre de centre gauche, Anthony Albanese, qui se prépare à des élections en début d'année, s'est fait le champion de ce texte, et appellé les parents d'enfants à faire bloc avec cette loi.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Koh-Lanta
Saison 26

Après des semaines de lutte acharnée contre la faim, les éléments et les stratégies individuelles, la finale approche pour les trois derniers aventuriers de l'île. Ils s'affronteront dans une épreuve ultime, à la fois mythique et redoutée : les poteaux. Ce défi physique et mental mettra à l'épreuve leur endurance et leur détermination. Le candidat qui tiendra le plus longtemps aura l'avantage de choisir son ou sa co-finaliste. Ensuite, un jury impartial devra trancher et désigner le grand gagnant parmi les deux derniers aventuriers. Le vainqueur repartira avec la somme de 100 000 euros et le prestigieux titre d'ultime aventurier.

france 2 21:10

Notre-Dame
Résurrection

Cinq ans après le dévastateur incendie du 15 avril 2019, qui a ravagé Notre-Dame de Paris, la cathédrale la plus célèbre au monde célèbre sa réouverture les 7 et 8 décembre 2024. Grâce à l'engagement de plus de 2 000 femmes et hommes, cet emblème du patrimoine français a été magistralement restauré. Compagnons, chefs d'entreprises, architectes en chef des monuments historiques et le président de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris partagent leurs expériences et témoignent de cette aventure humaine et technique exceptionnelle, marquée par un immense savoir-faire et une détermination sans faille.

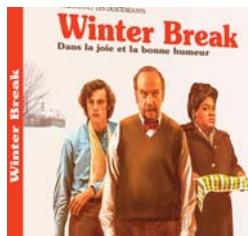
france 3 21:10

Alex Hugo
Saison 9

La police rurale de Lusagne se prépare à accueillir l'équipe de l'association Totem, spécialisée dans la restauration de vieux bâtiments, réalisée par des détenus en fin de peine pour faciliter leur réinsertion. Alex espère apporter son soutien au lieutenant Renart, qui s'est réfugié à Lusagne après avoir été suspendu pour des violences. Cependant, dès la première matinée, Alex se retrouve à traquer deux fugitifs. Dans un torrent, il découvre l'un d'eux, inanimé, le crâne fracassé. Le second, en revanche, qui était sur le point de terminer une longue peine de prison, reste introuvable. Cette situation complexe met la petite communauté de Lusagne sur le qui-vive.

CANAL+ 21:06

Winter Break



À la fin décembre 1970, en Nouvelle-Angleterre, l'école privée Barton s'apprête à fêter les vacances de Noël, mais pour certains, les festivités s'annoncent différentes. Paul Hunham, professeur de civilisations anciennes, puni pour avoir sanctionné les fils d'un généreux donateur, doit passer les fêtes sur le campus pour encadrer les élèves qui ne peuvent rentrer chez eux. Parmi le personnel resté sur place se trouve Mary Lamb, la cuisinière de l'école, endeuillée par la perte de son fils au Vietnam. Quelques élèves sont également présents, dont Angus Tully, qui découvre avec tristesse que son Noël en famille est annulé. Ensemble, ces âmes solitaires devront trouver un moyen de célébrer cette période de l'année et de se reconforter mutuellement.

M6 21:10

Cauchemar en cuisine
Saison 14

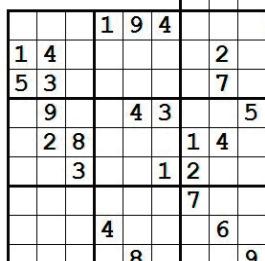
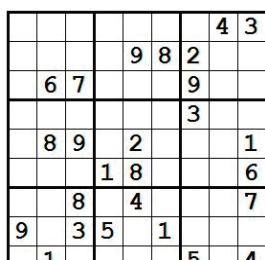
Philippe Etchebest se rend à Allas-Les Mines, en Dordogne, pour venir en aide à Béatrice et Christian, un couple en grande difficulté. Propriétaires d'un restaurant depuis quelques mois seulement, ils sont confrontés à une situation critique où les clients se font rares et les dettes s'accumulent. Dès son arrivée, le chef est accueilli de façon inattendue : Christian l'accueille en chaussons devant un établissement pourtant fermé. Très vite, Philippe découvre une multitude de problèmes qui minent le restaurant. Face à ces défis, parviendra-t-il à les guider vers une sortie de crise et à redonner vie à leur affaire ?

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2390

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

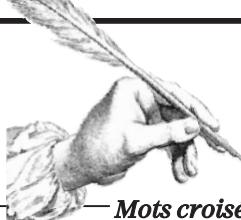
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



- Horizontalement:**
 1 - Refus d'évolution
 2 - Cause de mauvaise manœuvre
 3 - Dé - Noiriris
 4 - Fatigant - Massif suisse
 5 - Largeur - Trés mal classé
 6 - Modèle d'élégance
 7 - Excès - Sortez de cérémonie
 8 - Nio - Détour
 9 - Symbole chimique - Acide
 10 - Migration de globules

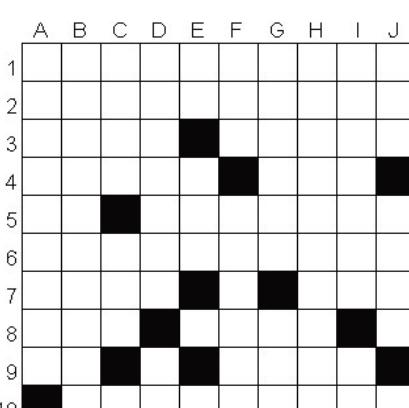
- Verticalement:**
 A - Accusais
 B - Fétide
 C - Enorme cuivre - Fleuves au début
 D - Savants turcs - Gros mot de bébé
 E - Petit grade - Règles
 F - Aviation anglaise - Genre de mouette
 G - Reptile américain - Midi
 H - Surveillante
 I - Changement de timbre - Préposition
 J - Légumineuses - Concret

Mots croisés N°2390



«Craindre pour l'avenir,
c'est souffrir pour rien ou
souffrir deux fois.»

Taisen Deshimaru



Zemreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1090

chauves-souris		administraient	basse	arrière	parfaite	habiller	s'entraîna(s')
cléments		gouverai	fonction	finir		petit espace	bison d'avant
textes de tubes					au milieu de		
très importantes					finasser		
résidu de cheminée				petit chien batis solidement			
créature			enivrer				principe spirituel
fait tomber enchaîner			bien close			eau de St Omer secrets d'initiés	
plus haut que sol mettre en rang		corriger	arrivent		oncle d'Amérique groupe de grains		loterie alliant turf et tirage
		diffusé		tubes de vessies machiniaux	sommet pointu parviendras		
		personne versatile			rit stupiderment		
					couleur		
		immobile				héros d'épopée	
corps céleste		relèverai				vieux oïu du sud	les autres
prétes attention	bois non refendus	hurlerait		mois touristique envoi en enfer	graveleux		
					militaire féminin		
voie de ville appuiait			raison	grande poche forme de ferrure		autre do	
			métal de ruée			manque de punch	
						dirigea	
partie du rivage						plante d'ornement	
imaginé			semblables service de guerre	abomina-bile posses-sif			centre vital
argon de chimiste pont de Venise	située de clerc	symbole du lumen			antique nourrice grosse volaille		
					matière de panier		
					plaisanté		
locaux de direction de navire			canton d'Helvétie			prise	
						soleil du vieux Nil	

Solution

Sudokul № 2300

8	9	5	2	1	7	6	4	3
4	3	1	6	9	8	2	7	5
2	6	7	3	5	4	9	1	8
1	7	2	4	6	5	3	8	9
6	8	9	7	2	3	4	5	1
3	5	4	1	8	9	7	2	6
5	2	8	9	4	6	1	3	7
9	4	3	5	7	1	8	6	2
7	1	6	8	3	2	5	9	4
6	1	5	2	3	8	7	9	4
		2	4	3	7	5	9	1
		7	8	9	6	1	4	2
					2	5	3	1
8	7	2	1	9	4	3	5	6
1	4	6	3	5	7	9	2	8
5	3	9	6	2	8	4	7	1
7	9	1	2	4	3	6	8	5
6	2	8	5	7	9	1	4	3
4	5	3	8	6	1	2	9	7
2	8	5	9	1	6	7	3	4
9	1	7	4	3	5	8	6	2
3	6	4	7	8	2	5	1	9
					4	2	1	8
					7	5	3	6
					6	8	9	5
					1	2	7	4
					3	6	9	8
					5	4	2	1
					7	3	8	9
					2	5	6	4
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1
					8	7	5	9
					5	4	2	6
					7	3	9	8
					2	6	4	5
					9	8	7	5
					4	6	3	1

Mots Croisés n°2390

Horizontalement

- Horizontalement**

 - 1 : Intégrisme - 2 : Naufrageur - 3 : Cubes - Fumés
 - 4 : Usant - Aar - 5 : Lé - Dernier - 6 : Parisienne
 - 7 : Abus - Ite - 8 : Ios - Ruse
 - 9 : SN - Sure - 10 : Diapénéde

9 : SN - Sure - 10

- Véritablement**
A : Inculpais - B : Nauséabond - C : Tuba
- Rus
D : Efendis - E : GR - Tés - F : RAF -
Rieuse
G : Iguane - Sud - H : Semainière
I : Muèrent - Es - J : Ers - Réel

Grille géante n°1090

P • G • V • D • I • V • E • U
 M • I • S • R • I • C • O • R • D • I • N • T • E • U
 • P • A • R • A • L • E • S • R • E • A • T • E • R • E
 V • I • T • A • L • E • S • R • E • A • T • E • R • E
 • S • U • I • E • F • S • U • S • R • E • A • T • E • R
 E • T • R • E • F • S • U • S • R • E • A • T • E • R
 • R • E • N • T • V • E • R • S • U • S • R • E • A • T
 S • E • R • T • I • R • E • R • S • U • S • R • E • A • T
 • L • A • L • E • M • I • S • R • E • P • I • C • A • N
 A • L • I • G • N • E • R • E • T • E • U • I • C • A • N
 A • S • T • R • E • I • N • E • R • E • T • E • U • I • C
 • • R • O • N • T • D • I • N • S • U • S • T • O • S • E
 E • C • O • U • T • M • O • N • S • O • T • R • A • C • U
 P • I • S • T • R • E • M • O • N • N • E • R • I • F • A
 C • R • E • E • T • O • N • A • N • E • L • S • I • R • O
 R • I • A • L • T • O • N • E • R • I • S • E • U • R • O
 • T • I • M • O • N • E • R • I • S • E • U • R • O • R

HANDBALL - CAN-2024 DAMES (GR.A - 4^E JOURNÉE) Algérie-Sénégal (16-23)

La sélection algérienne féminine de handball seniors a été battue par son homologue sénégalaise sur le score de (16-23), (mi-temps : 9-13), en match comptant pour la quatrième journée du groupe A du Championnat d'Afrique des nations, disputé dimanche à Kinshasa en RD Congo.

C'est la troisième défaite des handballistes algériennes dans le tournoi, après celles concédées face à l'Egypte (19-28) et le Congo (17-24), contre une victoire devant le Cap Vert (20-16).

En revanche, le Sénégal a remporté sa 4^e victoire après celles acquises devant le Kenya (39-9), le Cap-Vert (37-22) et l'Egypte (31-24).

Pour le compte du Groupe A, le Congo et l'Egypte ont battu respectivement le Cap Vert (25-21), et le Kenya (45-17).

A l'issue de cette journée, le Sénégal occupe la tête du groupe A avec un total de 8 points devant respectivement l'Egypte

et le Congo (6 pts), l'Algérie et le Cap Vert (2 pts) alors que le Kenya est dernier avec 0 point.

Pour le compte de la cinquième et dernière journée, prévue mardi 3 décembre, l'Algérie sera opposée au Kenya (17h00), alors que les deux autres rencontres mettront aux prises le l'Egypte au Cap Vert (15h00) et le Congo au Sénégal (16h00).

Pour rappel, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas en décembre 2025.



ATHLÉTISME Sifan Hassan et Letsile Tebogo élus "athlètes de l'année" après leurs succès aux JO

Les champions olympiques Letsile Tebogo (200 m) et Sifan Hassan (marathon) ont été nommés "Athlètes de l'année" dimanche soir à Monaco par la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics), qui a également récompensé quatre autres athlètes qui ont particulièrement brillé aux JO de Paris.

Le Botswanais Tebogo a été récompensé après qu'il est devenu en août le premier sprinter africain sacré champion olympique du 200 m.

A Paris, il avait coupé la ligne en 19 sec 46, devant les Américains Kenny Bednarek et le favori Noah Lyles.

"Ce veut dire beaucoup pour moi", a réagi Tebogo cité dans un communiqué de World Athletics.

"Pas seulement pour mon équipe, mais aussi pour tous les fans qui veulent qu'on gagne pour tout le continent" africain, a-t-il ajouté.

Chez les femmes, la Néerlandaise Sifan Hassan a été récompensée pour son enchaînement fou dans la capitale française.

En dix jours, elle avait couru deux 5.000 m (série et finale), un 10.000 m et un marathon, et réussi à décrocher trois médailles en trois courses, dont l'or du marathon au terme d'un final resté dans les mémoires, au coude à coude avec la Kenyan recordwoman du monde Tigist Assefa.

"Cette récompense-là, je ne pensais pas que j'allais la gagner", a dit Hassan.

"Cette année a été folle, tous les athlètes ont été au top." La fédération internationale d'athlétisme a aussi décidé de récompenser des athlètes ayant particulièrement brillé aux JO, que ce soit sur route, sur piste ou sur les concours.

Dans la catégorie "concours", le Suédois Armand Duplantis a été logiquement sacré.

Invincible en 2024, le perchiste a réalisé une saison parfaite avec l'or olympique et un nouveau record du monde à la clé (6,26 m).

L'Ukrainienne Yaroslava Mahuchikh a été élue chez les femmes, après qu'elle a amélioré à 22 ans seulement le vieux record du monde du saut en hauteur (porté à 2,10 m) et qu'elle a décroché elle aussi l'or olympique à Paris.

Outre Tebogo, Sydney McLaughlin-Levrone a été récompensée dans la catégorie "piste".

L'Américaine avait réalisé un tour de piste historique dans le Stade de France en battant son propre record du monde du 400 m haies (50,37).

Sur route, la Fédération internationale d'athlétisme a également récompensé l'Ethiopien Tamirat Tola, champion olympique du marathon.

CYCLISME - TOUR D'ESPAGNE 2025

Trois étapes en Italie pour lancer la Vuelta

Le Tour d'Espagne de cyclisme 2025 partira d'Italie le 23 août prochain, avec Turin ville du Grand Départ, puis trois étapes 100 % transalpines avant de rejoindre la France, puis l'Espagne, ont annoncé les organisateurs lundi. "Le reste du parcours sera dévoilé le 19 décembre", ont-ils ajouté.

C'est depuis Turin que l'information a été donnée, puisque la capitale du Piémont accueillera le Grand Départ, pour une première journée jusqu'à Novare, 183 kilomètres réservés aux sprinteurs.

La deuxième étape, en revanche, lancera les choses sérieuses, avec l'arrivée jugée au-dessus de Limone Piemonte, à 1381 m d'altitude (2e catégorie) sur la route du col de Tende, et seule difficulté de la journée.

La troisième, courte une fois encore (139 km), pourrait donner leur chance aux baroudeurs, avec un parcours accidenté entre San Maurizio et Ceres.

Le peloton partira ensuite de Suse, au matin de la 4^e étape, et rejoindra la France, sans plus de

détails pour l'instant. Il faudra attendre le 19 décembre pour connaître l'intégralité du parcours de la Vuelta. Et sans doute encore quelques jours de plus pour deviner le plateau, alors que Primoz Roglic, vainqueur sortant, n'a pas encore assuré sa participation à l'édition 2025.

Le départ de 2025 sera le sixième depuis l'étranger pour la Vuelta, après 1997 (Lisbonne, Portugal), 2009 (Assen, Pays-Bas), 2017 (Nîmes, France), 2022 (Utrecht, Pays-Bas) et 2024 (Lisbonne).

TENNIS DE TABLE (AGO) Adoption des différents bilans et installation des trois commission

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT), réunis en session ordinaire, au Centre de préparation des jeunes talents de Soudania (Alger), ont adopté les différents bilans (moral, financier et technique de exercice 2024), ainsi l'évaluation quadriennale du mandat olympique 2021-2024.

Les 51 membres présents dont 39 votants ont pris part aux travaux de l'AGO et ont par la même occasion choisi les membres des trois commissions (celle de candidatures, de recours et de passation de consignes), en vue de l'Assemblée générale élective (AGE) pour le mandat olympique 2024-2028, qui aura lieu, vendredi 13 décembre, au même endroit et à la même heure. La commission de candidatures, chargée de recueillir les dossiers des différents candidats au poste de président et également membres du prochain bureau exécutif, sera présidée par Salim Hamani, un adjoint et le Se-

crétaire général de la Fédération, Lyès Khenniche qui sera présent dans les trois commissions, de par son poste.

"Les postulants à la présidence et au bureau exécutif auront jusqu'à dimanche prochain pour déposer leurs dossiers de candidatures, qui seront étudiés, avant d'annoncer, mardi d'après, la liste officielle des candidats retenus", a indiqué à l'APS, le secrétaire général de la FATT, ajoutant que ceux dont la candidature sera rejetée par la commission, auront un délai de 24 heures pour introduire un recours, auprès de la commission de recours présidée par Mokrane Boukermene.

L'AG de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT) est composée de 66 membres, dont 53 à voix délibératives lors des assemblées ordinaires, et qui seront rejoints par les neuf (9) membres du bureau exécutif, dont le président sortant, lors de l'AG électorale.



Trois ans après sa dernière apparition sur le circuit, Juan Martin Del Potro (36 ans) a saisi une dernière fois sa raquette à Buenos Aires pour une exhibition devant son public à qui il voulait faire de vrais

TENNIS L'Argentin Juan Martin Del Potro met un point final à sa carrière

adieux. Dans une salle comble, évidemment acquise à sa cause et très émue, l'Argentin a affronté le Serbe Novak Djokovic dans un match très amical. Tandis que le Serbe n'a pas été avare en pitreries, peut-être pour masquer son émotion, Del Potro, la silhouette allourdie et le sourire un peu triste, a pu laisser entrevoir, à l'occasion de ce "dernier défi", ce fabuleux coup droit qui avait fait tellement de ravages au temps de sa splendeur comme lorsqu'il a remporté l'US Open en 2009. Malgré la douleur qui est désormais son quotidien comme il l'a raconté il y a quelques jours dans une vidéo postée sur ses réseaux sociaux, l'ancien numéro 3 mondial a trouvé dans une ressource pour faire plaisir à ses fans et s'offrir une dernière ovation et une belle émotion.

LIGUE 1 MOBILIS - ESS 0-0 MCA

Le Mouloudia n'avance plus

La victoire était impérative pour le Doyen afin de prendre la première place du championnat ligue 1 Mobilis et de renouer avec la victoire, du même coup, après trois journées sans succès.

Par F Yanis

Le Doyen a raté l'occasion de revenir avec les trois point de la victoire de la ville de Ain Fouara devant l'ESS qui a su comment assurer le point du nul de la 11eme journée du championnat ligue 1 Mobilis.

Après quatre matchs sans victoire, le Doyen se devait de remédier à cela hier, lors de son match à l'extérieur face à l'ESS.

Et c'est avec cette volonté de rebondir que les Vert et Rouge ont foulé la pelouse du 8 Mai 45 de Sétif .Les 22 acteurs foulent le terrain avec la même volonté de réussir le pari.

L'ESS bien barricadé derrière opte pour les contres, et le Mouloudia d'Alger tentait d'occuper le camp de l'adversaire, mais ce ne fut pas facile devant un bloc qui ne laisse rien passer.

Les occasions se font rares et il faut dire que les

quelques actions de les Aigles Noir auraient pu faire mouche dans les premières dix minutes de jeu par l'attaquant de l'ESS Bacha mais le gardien du Mouloudia a sorti toute sa classe pour dévier le cuir en corner.

Le MCA passe la première demi-heure de jeu sans presser et sans oser. Chose qui a donné confiance à l'adversaire pour sortir de sa coquille et surprendre les Vert et Rouge chez eux.

Le Doyen, quand il était en possession du ballon, avait un rythme lent, ce qui permettait à l'adversaire de bien se placer et contrer n'importe quel raid.

Dans les dix dernières minutes, le MCA a tenté quelques actions mais qui n'ont pas donné de sueurs froides au gardien de l'ESS.

Deux minutes de temps additionnels ajoutées par le 4e arbitre ne changeront rien au score de zéro partout.



Les Vert et Rouge se devaient de passer à la vitesse supérieure pour marquer.

L'ESS revient sur le terrain avec le même système du 4-5-1 en tentant les contres.

Tabti parvient à ouvrir la marque mais l'arbitre Soltani refuse le but pour une position d'hors-jeu. Quelques instants plus tard, Naidji s'infiltra dans les 18 yards sétiens. Il est fauché par un défenseur. L'arbitre sollicite la VAR avant de valider le penalty.

C'est Delort qui se charge d'exécuter la sentence mais il refait son coup en ratant complètement son tir qui ira dans les décors (63').

Devant une équipe sétienne qui jouait la peur au ventre, les Mouloudéens vont rater leur de

temps après un but tout fait par l'entremise de Badjo lequel voit son heading sauve in-extremis par le portier Bousseder (76').

Le MCA cherchait encore des solutions mais toujours avec un rythme très lent.

Cette rage de vaincre, que le coach de Setif Bendris avait demandé à ses capés de préserver après le beau match livré contre la Formation de Akbou , par ailleurs les Vert et Rouge n'y ont pas tenu compte, et du coup, ils errent sur le Carré vert sans âme.

à quelque minute de la fin de la partie de la rencontre ressemblait au premier round même avec les changements effectués par l'entraîneur Baumelle.

Dans les dix dernières minutes où tout le monde attendait une réaction des visiteurs qui se devaient de gagner pour prendre le fauteuil de la première place, mais, rien à faire, la bande de Bendris bloque tout et les camarades de Naidji n'ont pas pu trouver la moindre faille dans un match qu'il ne fallait pas rater. Désormais, le Doyen se retrouve avec un 4e match d'affilée sans victoire.

Puis, il ne fut rien en dépit des changements effectués par les entraîneurs des deux équipes.

La partie se termine comme elle avait débuté, c'est-à-dire sur le score de zéro à zéro.

«Patrice Beaumelle doit trouver des solutions»

Pour la deuxième jour-

née du championnat Africaine entre le Mouloudia D'Alger face à leurs homologues Tanzanien Young Africains, prévu vendredi prochain au stade du 5 juillet à huis clos , s'annonce comme un véritable pour les coéquipiers de Ayoub Abdellaoui pour cette deuxième manche test .Cette rencontre s'annonce très difficile pour les protégés de Patrice Beaumelle Mais le véritable problème réside dans l'inefficacité chronique de l'attaque du Mouloudia. Avec un seul but inscrit lors des quatre derniers rencontres, le secteur offensif inquiet les responsables du MCA.

Ni les individualités ni les combinaisons collectives n'arrivent à faire la différence. Patrice Beaumelle devra impérativement trouver des solutions pour redynamiser son animation offensive, faute de quoi les ambitions du Mouloudia, aussi bien sur la scène nationale que continentale, pourraient être compromises pour les Naidji et consorts après leur match nuls conceder face à l'ESS, le Mouloudia Alger perd deux points précieux dans la course au titre, mais doit vite tourner la page pour se concentrer sur son prochain match intercontinental face aux Tanzanians de Young Africains.

APS

LIGUE 2 (GROUPE CENTRE-EST- MISE À JOUR)

MO Constantine - Olympique Magrane ce mardi

Le MO Constantine accueillera l'Olympique Magrane ce mardi au stade de Ben Abdelmalek de Constantine à 14h00, en match de la mise à jour du calendrier du championnat Ligue 2 amateur groupe Centre -Est. Le MOC qui reste sur une élimination amère au dernier tour régional de la Coupe d'Algérie face à l'US Chaouia (1-0), tentera d'oublier cet échec et renouer avec le succès pour se rapprocher du groupe de tête de Ligue 2. Septièmes au classement avec 14 points, les Mocistes devraient à priori engranger les trois points de la victoire contre une équipe de Magrane qui souffre depuis l'entame de la saison en cours. La qualification haut la main pour les 32es de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens du W Samaila Guerara (Inter-régions) sur le 3-0, est de nature à motiver un peu plus les gars de Magrane pour revenir avec un résultat positif de leur déplacement à Constantine. Logés à la 14e place avec 10 points, les Olympiens sont donc condamnés à réussir un bon résultat pour quitter la zone de turbulences. Pour rappel, cette confrontation est la dernière rencontre en retard du championnat de Ligue 2 amateur.

Mise à jour (Mardi 3 décembre) :
MO Constantine- Olympique Magrane 14h00

Classement :	Pts	J
1. MB Rouissat	26	11
2.USM El Harrach	23	11
3.USM Annaba	21	11
4.IB Khemis El Khechna	18	11
5.AS Khroub	16	11
6.US Chaouia	15	11
7.MO Constantine	14	10
8.MSP Batna	13	11
--HB Chelghoum Laid	13	11
--IRB Ouargla	13	11
--JSD Jijel	13	11
--NRB Teleghma	13	11
13. CA Batna	12	11
14. Olympique Magrane	10	10
15.JS Bordj Menaiel	7	11
16. US Souf	5	11.

13E JOURNÉE USM Alger -USM Khencela reporté à une date ultérieure

La direction de l'USM Alger a annoncé lundi dans un communiqué que son match de la treizième journée de la Ligue 1 Mobilis, initialement programmé le 14 décembre courant, au stade du 5-Juillet, face à l'USM Khencela, a été reporté à une date ultérieure, arguant d'un chevauchement avec ses engagements en Coupe de la Confédération de football.

Les Rouge et Noir sont appelés en effet à disputer deux matches continentaux les 8 et 15 décembre courant, respectivement contre les Sénégalais de Jaraaf pour le compte

de la deuxième journée et les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas pour le compte de la troisième journée.

Il s'agit du quatrième report pour l'USM Alger, dont les précédentes joutes contre le MC Alger, l'Olympique Akbou et le Paradou AC avaient déjà été ajournées, en attendant de fixer de nouvelles dates pour leur déroulement.

Malgré cela, les gars de Soustara ont réussi à se maintenir solidement à la troisième place du classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 16 points, soit à seulement deux longueurs de l'actuel leader, le

CS Constantine. Par ailleurs, la Direction de l'USMA a annoncé que les départs de l'équipe au Sénégal se feront ce mardi, en prévision de la deuxième journée de la Coupe de la Confédération, devant l'opposer le 8 décembre courant au club de Jaraaf, ajoutant que le retour en Algérie est prévu le lendemain de la rencontre, soit dans la matinée du 9 décembre.

Pour rappel, le coup d'envoi du match Jaraaf - USMA sera donné à 16h00 (17h00 heure algérienne) au stade Abdoulaye Wade de la capitale sénégalaise Dakar.

COUPE D'ALGERIE 2024/2025

Le tirage au sort des 1/32èmes de finale le 12 décembre à 17h30

Les rencontres de ce tour se dérouleront les 20 et 21 décembre 2024.

La liste des équipes engagées en 32es de finale:

Ligue 1 : CR Belouizdad (tenant), MC El Bayadh, ES Mostaganem, NC Magra, MC Oran, USM Khencela, Olympique Akbou, ES Sétif, MC Alger, ASO Chlef, JS Soura, JS Kabylie, US Bisikra, CS Constantine, USM Alger, Paradou AC

Ligue 2 : USM Annaba - USM El Harrach - NA Hussein Dey - RC Kouba - ES Ben Aknoun - GC Mascara - JSM Tiaret - ESM Koléa - US Chaouia - AS Khroub - JS Jijel - WA Mostaganem - CA Batna - O. Magrane - MB Rouissat - CR Temouchent - SC Mechria - US Béchar Djidid.

Inter régions: Nasr EL Fadjoudj - IRB Sedrata - ES Guelma - JSM Béjaïa - MO Béjaïa - JS Hai Djabel - JS Azraga - CA Sid Abdelloumen - WM Tissemsilt - USM Blida - ORB Oued Fodda - CR Béni Tamou - CR Zaouia - AE El Eulma - RC Bougaâ - USM Sétif - MC El Eulma - ISC Tlemcen - IRB El Kerman - USM Bel Abbès - AB Barika - MB Barika - ES Bouaakeul - IRB Nezla - B. Hassi R'mel - NRB Touggourt

Régionale 1: MJ Arzew - Mouloudia des Chouhada

Régionale 2: ES Théniet El Abed - CR Sendjias.

CAN-2024 FÉMININE (PRÉPARATION) ALGÉRIE

Le sélectionneur Benstiti tire les enseignements des deux tests amicaux face à l'Ouganda

Le sélectionneur de l'équipe algérienne féminine de football, Farid Benstiti, a tiré les enseignements des deux matchs amicaux remportés face à l'Ouganda, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet 2025.

"On boucle notre stage par deux victoires face à l'Ouganda, c'était l'objectif. L'équipe ougandaise a bien joué le jeu, ils ont un nouveau groupe composé de jeunes joueuses. Ces deux test nous ont permis de travailler dans les réelles conditions de la CAN qui va arriver", a affirmé Benstiti, dans une déclaration accordée au micro de la Fédération algérienne (FAF).

Lors des deux matchs amicaux, disputés les 27 et 30 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, les "Vertes" se sont imposées lors du premier rendez-vous (2-1), avant de récidiver lors du second test (1-0).

"On retient les deux victoires. Il y a des progrès à faire dans la constance lorsqu'on est en possession de balle, mais aussi dans la sérénité quand on est bousculé par l'adversaire.

Il faut qu'on y est plus expérience pour rester plus calme, même en position de pression, pour pouvoir ressortir le ballon", a-t-il ajouté.

Pour cette double confrontation face aux Ougandaises, non qualifiées pour



la prochaine CAN, Benstiti a fait appel à 24 joueuses, dont 19 évoluant à l'étranger.

Les coéquipières de Ghoutia Karchouni (Inter Milan/Italie) bouclent ce lundi leur stage, en effectuant leur dernière séance d'entraînement, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Lors de la CAN-2024 (reportée à 2025), l'Algérie évoluera dans groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleures troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie a validé son

ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger, rappelle-t-on.

Les Algériennes poursuivent leur préparation à Sidi Moussa (FAF)

La sélection algérienne féminine de football a effectué dimanche une séance d'entraînement au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), au lendemain de sa victoire (1-0) contre l'Ouganda pour sa deuxième rencontre amicale, disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet 2025, indique la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

La séance qui a vu la présence de l'ensemble des joueuses était axée principalement sur la récupération.

Durant l'après-midi, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a accordé un quartier libre aux coéquipières de Ghoutia Karchouni. Un dernier entraînement est prévu ce lundi au CTN de Sidi Moussa, précise la FAF. Lors de la CAN-2024, l'Algérie évoluera dans groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana.

Les deux premiers de

chaque groupe, ainsi que les deux meilleures troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.

Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Direction Des Équipements Publics
Wilaya de Biskra
N.I.F 424024000007248

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché n° 80/2023 du 06/03/2023 visé par le contrôleur financier sous le N° 155/2023 du 21/03/2023, Approuvé par le maître d'ouvrage sous le N°55/622/2023 le 21/03/2023, portant sur la Réalisation d'un lycée type 1000/300R à Boudjenna El Alia Commune de Biskra, Lot N°01 : (Bloc Pédagogique + Bloc Administratif + demi pension) + (Aménagement extérieur et voiries et réseaux divers) VRD Avec un délai d'exécution de 15 mois et 28 jours , d'un montant de : 422.990.885.95 DA, confié à l'Entreprise des travaux de la construction et toute corps d'état *YESSAD FAROUK * domicile à commune HAI smina Wilaya Béjaïa CEDEX 10.B.P.79.

- Vu l'ordre de service date du 21/03/2023 sous N°85.
- Vu la consommation de délais 74% par rapport l'avancement des travaux ne dépasse pas 25%, la cadence des travaux est très lente par rapport aux délais de réalisation.
- Vu la réunion en date du 24/11/2024 au niveau à la Direction des Équipements Publics avec le subdivisionnaire et bureau d'études concernant renforce le chantier en moyens humains, matériels et les matériaux de construction

L'Entreprise des travaux de bâtiment et toute corps d'état *YESSAD FAROUK * et mis en demeure pour :

- A renforce le chantier en moyens humains par équipe de (3*8) selon l'article n°06 du marché, matériels et les matériaux de construction -D'accélérer la cadence des travaux de réalisation.
 - A l'effet de procédure, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les journaux nationaux:
- Passant Ce délai et faute par l'entreprise de ne se conformer aux prescriptions réglementaires, le maître d'ouvrage se réserve le droit de prononcer les mesures coercitives conformément à la réglementaire en vigueur.

LE DIRECTEUR

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2^E J - GR.A) MCA - YOUNG AFRICANS Le Ghanéen Daniel Laréya au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF), a désigné un trio arbitral ghanéen, conduit par Daniel Laréya, pour diriger le match MC Alger - Young Africans de Tanzanie, le samedi 7 décembre au stade olympique du 5-juillet d'Alger (20h00), comptant pour la 2e journée (Gr.A) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé le club algérois, lundi dans un communiqué.

Daniel Laréya (37 ans) sera assisté de ses compatriotes Kwasi Brobbey Achaempong (1e assistant) et Theophilus Aberenga Akugre (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Ghanéen Reginald Collins Amoah.

Lors de la 1re journée, disputée mardi dernier, le MCA est allé tenir en échec les Congolais du TP Mazembe à Lubumbashi (0-0), alors que les Tanzaniens des Young Africans se sont inclinés à domicile face aux Soudanais d'Al-Hilal Omdourman (2-0).

Au classement, Al-Hilal occupe la tête du classement avec 3 points, devant le MCA et le TP Mazembe, qui comptent 1 point chacun, alors que Young Africans ferment la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale, rappelle-t-on.

JUVENTUS LUIZ DÉTERMINÉ À S'IMPOSER

Malgré les difficultés rencontrées dans son adaptation au sein de la Juventus Turin, le milieu de terrain Douglas Luiz (26 ans, 7 apparitions en Serie A cette saison), recruté pour 51,5 millions d'euros l'été dernier, n'envisage pas de retourner à Aston Villa cet hiver. Selon le journaliste Fabrizio Romano, le Brésilien reste déterminé à s'imposer sous les couleurs de la Vieille Dame et tentera à nouveau de convaincre son entraîneur Thiago Motta après son retour de blessure.

LIVERPOOL

SON AVENIR, SALAH SE SENT IMPACTÉ

Un nouveau message envoyé par l'ailier de Liverpool Mohamed Salah (32 ans, 13 matches et 11 buts en Premier League cette saison) à ses dirigeants ? En fin de contrat en juin prochain, l'international égyptien a affiché, la semaine dernière, sa déception face à des discussions inexistantes avec sa direction pour une prolongation. Et après la victoire face à Manchester City (2-0) dimanche en Premier League, l'ancien Romain a souligné l'impact de sa situation contractuelle sur son état d'esprit. "Ma situation contractuelle ? Honnêtement, oui c'est dans ma tête. En l'état, c'était mon dernier match contre City avec Liverpool à Anfield donc je voulais juste profiter. L'atmosphère était incroyable donc je voulais profiter de chaque seconde. J'espère que nous allons remporter le championnat et nous verrons la suite", a lancé Salah pour Sky Sports.

MAN CITY WALKER, SON MESSAGE POUR LES FANS

Six défaites sur les sept derniers matches toutes compétitions confondues : Manchester City a une nouvelle fois déçu lors du choc perdu face à Liverpool (0-2) dimanche en Premier League. Méconnaissable par rapport à la saison passée, le latéral droit des Citizens Kyle Walker (34 ans, 9 matchs en Premier League cette saison) a tenu à adresser un message d'unité aux fans. "Un message pour nos supporters : nous savons que nos récentes performances n'ont pas été à la hauteur de nos attentes et nous sommes conscients que la situation a été difficile. Mais nous avons déjà relevé ces défis, ensemble, et nous le ferons aussi cette fois-ci. Il est important que nous restions tous unis en tant que club, en tant que Manchester City, pendant cette période difficile. Votre soutien, que ce soit dans les bons moments ou dans les moments difficiles, représente tout pour nous", a déclaré l'international anglais sur les réseaux sociaux. "Nous avons remporté des titres lors des derniers matchs de la saison et nous sommes entrés dans l'histoire avec une campagne record de 100 points. Nous avons montré à maintes reprises que nous étions capables de relever le défi, et nous le ferons encore. Je vous promets que nous nous battrons jusqu'au bout", a promis l'ancien de Tottenham.

FOOTBALL MONDIAL

BAYERN KIMMICH VA TRANCHER DÈS JANVIER

En fin de contrat en juin prochain, le milieu polyvalent du Bayern Munich Joshua Kimmich (29 ans, 12 matchs en Bundesliga cette saison) dispose d'un avenir incertain. Alors que le club bavarois espère le retenir avec une prolongation, l'international allemand va bientôt trancher pour son futur.

"Je ne vais pas attendre l'été prochain. Je vais prendre le temps de la réflexion dès cet hiver pour tenter de me projeter sur le long terme. Dès janvier, je vais prendre la bonne décision", a annoncé l'ex-joueur de Stuttgart au média ZDF.

Pour rappel, Kimmich dispose de nombreuses options sur le marché avec notamment des intérêts de Manchester City, du FC Barcelone.

REAL MADRID ASENCIO BIENTÔT RÉCOMPENSÉ ?

Confronté à une véritable hécatombe sur le plan défensif avec plusieurs cadres à l'infirmière, l'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti n'hésite pas à se reposer sur le jeune défenseur central Raul Asencio (21 ans, 3 matchs en Liga cette saison).

Performant ces dernières semaines, le talent des Merengue fait l'unanimité auprès de ses dirigeants. Et d'après les informations du journaliste Fabrizio Romano ce lundi, les décideurs madrilènes veulent récompenser Asencio avec une prolongation de son contrat, qui expire actuellement en juin 2026. Sauf surprise, un accord devrait être facilement trouvé entre les deux parties, surtout que le Real se montre prêt à lui accorder une belle augmentation de son salaire.

ANCELOTTI S'EXPLIQUE SUR LE CAS ENDRICK

Les rencontres se suivent et se ressemblent pour l'attaquant madrilène Endrick (18 ans, 9 apparitions et 1 but en Liga cette saison), qui s'est échauffé de longues minutes sans pour autant entrer en jeu lors de la victoire du Real Madrid face à Getafe (2-0) dimanche en Liga. Interrogé sur la situation de l'international brésilien, son entraîneur Carlo Ancelotti lui a envoyé un message.

"De quoi a-t-il besoin pour jouer ? Il a besoin de travailler. Il n'est pas entré parce que je ne voulais pas faire un changement à deux minutes de la fin, aussi parce que Kylian Mbappé était très dangereux et que les autres travaillaient bien défensivement. Mais il sera prêt pour le prochain match", a déclaré le technicien italien face à la presse.

Pour l'ancien de Palmeiras, la recherche de temps de jeu pourrait passer par un prêt cet hiver.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edited by the SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

Mardi 3 décembre 2024 / 1^{er} jounada al thania 1446 - N° 3713 - 12^e année**ALGÉRIE - AFRIQUE****M. Attaf s'entretient à Oran avec le haut représentant de l'UA pour faire taire les armes et président du Mécanisme africain sur le Soudan**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu lundi à Oran avec le haut représentant de l'Union africaine (UA) pour l'initiative "Silencing the Guns" (faire taire les armes) et président du Mécanisme africain de haut niveau sur le Soudan, M. Mohamed Ibn Chambas.

Cette rencontre, tenue en marge des travaux du deuxième et dernier jour du 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, a permis d'examiner les contributions de l'Algérie au renforcement de la paix et de la sécurité sur le continent africain, ainsi que les perspectives de leur consolidation, à la lumière des résultats du Processus d'Oran.

Les deux parties ont également échangé leurs points de vue et analysé sur l'évolution de la crise au Soudan frère, ainsi que sur la situation dans la région du Sahel.

M. Ibn Chambas a souligné, dans une déclaration à la presse après ces entretiens, que l'Union africaine, avec le soutien des Nations Unies, joue un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la sécurité dans le continent africain, insistant sur l'importance pour l'Afrique de rester unie afin de jouer un rôle actif et dynamique au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il a également rappelé que la majorité des questions de paix et



de sécurité débattues dans ce cadre concernent le continent africain. Par ailleurs, il a salué la participation des trois pays africains représentant actuellement le continent au Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que l'adhésion prochaine de la Somalie, en janvier, en tant que nouveau membre du Conseil.

Il a estimé que cette participation collective représente une "opportunité pour l'Afrique de travailler ensemble, dans un esprit de solidarité, pour défendre

ses intérêts et relever les défis auxquels elle est confrontée".

M. Mohamed Ibn Chambas a exprimé sa profonde préoccupation concernant la situation au Soudan, soulignant qu'il est impératif de poursuivre la mise en œuvre des décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et de mettre fin aux combats dans cette région.

Il a également insisté sur la nécessité de fournir une aide humanitaire aux populations af-

fectorées, affirmant que "le Soudan traverse actuellement l'une des pires crises humanitaires au monde".

Concernant la situation dans la région du Sahel, notamment dans les zones frontalières avec le Nigeria, M. Ibn Chambas a estimé que la situation "reste préoccupante". Il a exprimé l'espoir que les efforts conjoints des pays africains contribueront à prévenir les ingérences étrangères et à renforcer la stabilité dans cette région. Il a ajouté qu'il est crucial d'adopter une approche globale pour traiter la crise dans la région du Sahel, une approche qui ne se limite pas, a-t-il dit, à des solutions militaires mais englobe également l'amélioration des conditions de vie des populations, le renforcement de l'unité nationale et la promotion de la cohésion sociale. Enfin, il a souligné que tous ces défis nécessitent une coopération renforcée entre les Etats africains et une mobilisation collective pour bâtir un avenir de paix et de prospérité.

SOMMET DU PARTENARIAT À NEW DELHI**M. Zitouni appelle à saisir les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie**

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a appelé, à l'ouverture de la 29^e édition du Sommet du partenariat à New Delhi (Inde), à saisir les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, mettant en avant la transparence et l'attractivité de son climat d'investissement.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture du Sommet, le ministre a réitéré son appel à "tous les partenaires, au nom du Gouvernement algérien, à saisir les opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie dans le cadre de sa renaissance économique et à œuvrer de concert à bâtir un avenir économique commun basé sur l'innovation et la productivité". M. Zitouni a précisé que les réformes économiques profondes engagées par l'Algérie depuis 2020, en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont la nouvelle loi sur l'investissement et la loi monétaire et bancaire, "ont eu un impact positif sur la communauté des affaires et contribué à l'amélioration du climat d'investissement".

Cette déclaration, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie en vue d'asseoir un modèle économique solide du point de vue juridique et législatif, garantissant la liberté économique et l'égalité des chances entre investisseurs locaux et étrangers, tout en renforçant les normes de transparence et d'ouverture pour s'adapter aux mutations économiques mondiales".

"Grâce à ces réformes, les demandes d'investissement ont progressé dans plusieurs domaines, dépassant récemment les 10.000 projets d'investissement d'une valeur de 30 milliards de dollars", a-t-il fait remarquer.

Le ministre a en outre indiqué que la participation de l'Algérie à la 29^e édition du Sommet du partenariat visait à "établir des partenariats solides et de qualité" avec différents pays, notamment dans les domaines des intrants et des industries manufacturières et mécaniques, en vue de renforcer les capacités de production locales et d'atteindre l'autosuffisance. Le ministre a mis en avant, dans ce contexte, les atouts de l'économie al-

gérienne, notamment le fait que le pays soit un carrefour d'échanges commerciaux avec 100 pays, à la faveur de son adhésion à différentes zones de libre-échange et de ses accords commerciaux donnant accès à un marché de plus de 3.000 milliards de dollars.

Le ministre a également rappelé les projets continentaux stratégiques réalisés par l'Algérie, comme la route reliant Tindouf (sud de l'Algérie) à Zouerate (Mauritanie) et la route transsaharienne reliant Alger à Lagos (Nigeria), dont le tronçon algérien est amené à devenir un corridor économique qui facilitera l'accès au marché africain en reliant les ports algériens au nord à la province africaine du continent.

M. Zitouni a aussi passé en revue les efforts de développement du réseau de transport ferroviaire, qui est actuellement de 4.722 km de long et qui devrait atteindre 6.500 km à l'achèvement du programme en cours de réalisation et 15.000 km à l'horizon 2030. A cette occasion, le ministre a rappelé les réalisations enregistrées dans le secteur des mines, l'Algérie ayant lancé 3 mégaprojets miniers "comptant parmi les plus importants dans le monde".

Ces acquis et ces grandes réalisations ont permis d'enregistrer un taux de croissance de 4,2%, un PIB de 267 milliards de dollars, des réserves de change estimées à plus de 70 milliards de dollars et des exportations hors hydrocarbures en constante hausse. Des indicateurs au vert confirmés par plusieurs instances internationales qui classent l'Algérie en tête des principales économies en Afrique pour l'année 2024.

L'Algérie estime nécessaire la coopération multilatérale pour "atténuer l'impact et réduire les risques découlant du morcellement géographique et économique et du changement climatique, faire face aux chocs et accélérer la transition vers une économie verte" comme modèle de développement durable, a soutenu M. Zitouni.

Concernant les relations algéro-indiennes, le ministre a salué la dynamique qu'elles connaissent "depuis la visite historique de la présidente de l'Inde en Algérie, en

octobre dernier" et "à la faveur des décisions économiques et ententes politiques importantes entre les deux parties à travers les entretiens entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la présidente indienne". M. Zitouni a, par ailleurs, rappelé la responsabilité qui incombe à la communauté internationale dans l'instauration de la paix "en mettant fin aux souffrances endurées par le peuple palestinien, qui fait face, avec le peuple libanais, à une guerre génocidaire sans précédent dans l'histoire de l'humanité", affirmant que le développement de l'économie mondiale était tributaire d'une paix juste et durable.

Pour rappel, la délégation algérienne, conduite par M. Zitouni, avait quitté la salle où se déroulait le Sommet du partenariat dès l'arrivée du dénommé "ministre de l'Economie" de l'entité sioniste pour prononcer son discours. Cette position ferme vient "réaffirmer l'attachement constant de l'Algérie à ses principes en soutien à la cause palestinienne et son rejet catégorique de toute normalisation avec l'entité sioniste, qui continue de commettre des massacres et des exactions contre le peuple palestinien sans défense", a-t-on appris auprès du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, qui a précisé que l'ambassadeur de la Ligue arabe auprès de l'Inde avait emboîté le pas à M. Zitouni en boycottant, lui aussi, l'intervention du ministre de l'entité d'occupation.

L'ouverture de la 29^e édition du Sommet du partenariat (2-3 décembre 2024) a vu une importante présence internationale de représentants de gouvernements, d'institutions économiques et d'experts des partenariats internationaux.

Organisé par la Confédération indienne de l'industrie (CII), en collaboration avec le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIT), relevant du ministère indien du Commerce et de l'Industrie, le Sommet constitue une plateforme de premier plan pour l'échange d'expertises, notamment en matière de coopération et d'investissement.

ALGÉRIE - ITALIE
Signature d'un mémorandum d'entente pour la promotion de l'enseignement de la langue italienne en Algérie

Un mémorandum d'entente entre l'Algérie et l'Italie, visant à renforcer et promouvoir l'enseignement de la langue italienne en Algérie, a été signé lundi à Alger.

Au terme de la cérémonie de signature de cet accord par le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui et le ministre italien de l'Education et du Mérite, Giuseppe Valditara, M. Saâdaoui a indiqué que cet accord visait à "promouvoir l'enseignement de la langue italienne dans les établissements algériens".

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du "renforcement" de la coopération bilatérale dans le domaine de l'éducation, a été l'occasion "de prendre connaissance du système éducatif italien et de présenter le système éducatif algérien et les perspectives de développement", a-t-il ajouté précisant qu'il y a eu un échange de vues sur les moyens de développer l'enseignement de la langue italienne en Algérie". L'objectif d'enseigner l'italien est de "former des générations ouvertes imprégnées de l'esprit d'ouverture et de coopération, prêtes à tisser des relations humaines, avec les peuples amis avec lesquels nous partageons de nombreux principes humains tels la liberté et la paix". De son côté, le ministre italien a affirmé que ce mémorandum d'entente vise à renforcer le dialogue entre les deux écoles algérienne et italienne, et à développer la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines culturel et économique.

ALGÉRIE - TCHÉQUIE
Le directeur général de la Protection civile en visite officielle en République tchèque (Communiqué)

Le Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughle, accompagné d'une délégation de cadres centraux, a entamé une visite officielle en République tchèque, à l'invitation de son homologue le général Vladimir Vlitchik, a indiqué, lundi, un communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boughle a été reçu par le responsable tchèque avec lequel il a abordé les moyens de renforcer la coopération et l'échange d'expertises dans le domaine de la gestion des catastrophes, précise la même source ajoutant que le Colonel Boughle a invité son homologue tchèque à visiter l'Algérie, ajoute le communiqué.

Dans le cadre de cette visite de quatre jours, le colonel Boughle et la délégation l'accompagnant auront à visiter les différentes structures et infrastructures administratives et opérationnelles de la direction générale de la Protection civile de la République tchèque, selon le communiqué.

La délégation algérienne présentera également un exposé sur "la structure organisationnelle et les missions de la direction générale de la protection civile algérienne et l'unité nationale d'instruction et d'intervention, le Centre national de coordination opérationnelle et le mode d'organisation et de coordination des opérations de secours lors des grandes catastrophes, mettant en exergue l'expérience algérienne dans la gestion des catastrophes et les efforts de l'Etat dans la prise en charge des victimes, en prenant comme exemple les incendies de forêts et les récentes inondations", conclut le communiqué.

APS